



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00920

Numéro SIREN : 780 129 987

Nom ou dénomination : RENAULT s.a.s

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2017 sous le numéro de dépôt 27816

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
2, avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1
France

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Renault s.a.s.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016
Renault s.a.s.
Société par Actions Simplifiée
13-15, quai Le Gallo – 92100 Boulogne-Billancourt
Ce rapport contient 39 pages

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
2, avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1
France

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Renault s.a.s.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Renault s.a.s., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- Comme précisé dans la note B.7. de l'annexe aux comptes annuels et conformément à l'avis n°34 du Conseil national de la comptabilité, votre société a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive. La détermination de la valeur d'équivalence de ces titres est établie sur la base des règles et des méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Notre appréciation de cette valeur d'équivalence s'est fondée sur le résultat des diligences mises en œuvre dans le cadre de l'audit des comptes du Groupe Renault pour l'exercice 2016.
- Lors de l'arrêté de ses comptes, la société Renault s.a.s. est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur comptable des actifs immobilisés (notes B.6. et D.1.), les titres de participation des sociétés non contrôlées (notes B.7.b et D.4.), ainsi que la provision pour garantie des véhicules (notes B.3. et E.3.), la provision pour engagement de retraite et autres avantages au personnel à long terme (notes B.11. et E.2.), les provisions pour restructuration et mesures d'adaptation des effectifs (notes B.11. et E.3.) et la provision pour ventes avec engagement de reprise (notes B.11. et E.3.). Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables appliquées et des informations données dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et apprécié sur cette base le caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris la Défense, le 14 février 2017

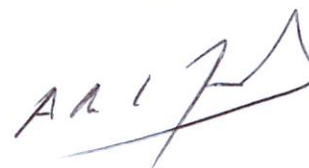
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.


Jean-Paul Vellutini


Laurent des Places

ERNST & YOUNG Audit



Aymeric de La Morandière

COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

AU 31 DECEMBRE 2016

(Conseil d'Administration du 09 février 2017)

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

	PAGE
ETATS DE SYNTHESE	
Compte de résultat.....	3
Bilan actif	5
Bilan passif.....	6
Tableau de flux de trésorerie.....	7
 ANNEXE AUX COMPTES	
A - Faits caractéristiques de l'exercice.....	8
B - Règles et méthodes comptables.....	9
C - Analyse du compte de résultat	13
D - Analyse du bilan actif	18
E- Analyse du bilan passif.....	26
F- Autres éléments d'information.....	30

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2016	2015
Ventes de biens	42 153	36 504
Refacturations et autres prestations	3 045	2 922
CHIFFRE D'AFFAIRES (Note C.1)	45 198	39 426
Production stockée	259	77
Production immobilisée	42	42
Reprises sur provisions (Note C.4.1)	1 083	1 168
Transferts de charges	2	4
Autres produits (Note C.2.2)	552	419
PRODUITS D'EXPLOITATION	47 136	41 136
Achats de matières premières et autres approvisionnements	33 163	28 944
Variation de stocks	(69)	(139)
Autres achats et charges externes (Note C.2.1)	8 819	7 819
Impôts, taxes et versements assimilés (Note C.3)	281	242
Salaires et traitements	1 709	1 647
Charges sociales	580	565
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	444	450
- sur actif circulant : dotations aux provisions (Note C.4.2)	351	341
- pour risques et charges : dotations aux provisions (Note C.4.2)	920	763
Autres charges	97	116
CHARGES D'EXPLOITATION	46 295	40 748
RESULTAT D'EXPLOITATION	841	388

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2016	2015
Produits des titres et créances rattachées	611	496
Reprises de provisions	42	69
Dotations aux provisions	(34)	(348)
PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS (Note C.5)	619	217
Différences de change	1	20
Dotations nettes de provisions pour risques de change	80	(38)
PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE (Note C.6)	81	(18)
Intérêts perçus et autres produits assimilés	27	12
Intérêts versés et autres charges assimilées	(34)	(73)
Reprises de provisions des prêts	104	2
Dotations aux amortissements et provisions des prêts	(79)	(106)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Note C.7)	18	(165)
RESULTAT FINANCIER	718	34
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 559	422
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	4
Produits exceptionnels sur opérations en capital	88	229
Reprises de provisions	643	444
PRODUITS EXCEPTIONNELS	731	677
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	215	381
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	84	284
Dotations aux amortissements et provisions	332	478
CHARGES EXCEPTIONNELLES	631	1 143
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note C.8)	100	(466)
IMPOT SUR LES BENEFICES (Note C.9)	(49)	6
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 610	(38)

BILAN

ACTIF (en millions d'euros)	2016			2015
	Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note D.1)	606	378	228	166
Terrains et constructions	428	256	172	165
Outillages spécifiques	6 629	5 701	928	935
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	839	747	92	84
Autres immobilisations corporelles	379	245	134	132
Immobilisations corporelles en cours	35		35	28
Avances et acomptes	39		39	94
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note D.1)	8 349	6 949	1 400	1 438
Participations évaluées par équivalence (Note D.3)	11 978	798	11 180	10 422
Autres participations (Note D.4)	384	263	121	180
Créances rattachées à des participations (Note D.5)	749	44	705	209
Autres immobilisations financières (Note D.6)	350	89	261	343
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 461	1 194	12 267	11 154
ACTIF IMMOBILISE	22 416	8 521	13 895	12 758
Matières premières et autres approvisionnements	365	68	297	249
En-cours de production	153	0	153	141
Produits intermédiaires et finis	923	142	781	544
STOCKS ET EN-COURS (Note D.7)	1 441	210	1 231	934
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	28		28	23
Clients et comptes rattachés (Note D.8)	4 293	711	3 582	2 505
Autres créances (Note D.9)	1 038	51	987	844
CREANCES	5 331	762	4 569	3 349
DISPONIBILITES	73		73	100
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Note D.10)	453		453	397
ACTIF CIRCULANT	7 326	972	6 354	4 803
ECART DE CONVERSION ACTIF (Note D.10)	44		44	111
TOTAL ACTIF	29 786	9 493	20 293	17 672

BILAN

PASSIF (en millions d'euros)	2016	2015
Capital	534	534
Primes d'apport	2 070	2 070
Réserve légale	53	53
Autres réserves	1	1
Ecart d'équivalence	1 990	1 562
Report à nouveau	(1 435)	(1 397)
Résultat	1 610	(38)
Provisions réglementées	425	365
CAPITAUX PROPRES (Note E.1)	5 248	3 150
AUTRES FONDS PROPRES	17	15
TOTAL FONDS PROPRES	5 265	3 165
Provisions pour engagements de retraite (Note E.2)	875	851
Autres provisions pour risques et charges (Note E.3)	1 744	1 693
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 619	2 544
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	4
Emprunts et dettes financières divers	55	1 390
DETTES FINANCIERES (Note E.4)	56	1 394
Fournisseurs et comptes rattachés (Note E.5.1)	7 228	6 106
Dettes fiscales et sociales	1 078	1 088
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	425	423
Autres dettes (Note E.5.2)	1 964	1 508
AUTRES DETTES	10 695	9 125
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Note E.6)	1 606	1 413
ECART DE CONVERSION PASSIF (Note E.6)	52	31
TOTAL PASSIF	20 293	17 672

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	2016	2015
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net comptable	1 610	(38)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	436	714
Dotations nettes relatives aux provisions réglementées	60	13
Dotations nettes relatives aux provisions	75	(210)
Plus-values de cession d'éléments d'actifs	(10)	56
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 171	535
Variation du besoin en fonds de roulement		
Stocks et en-cours	(297)	(203)
Clients et comptes rattachés	(1 009)	(376)
Autres créances d'exploitation	(204)	(288)
Fournisseurs et comptes rattachés	1 143	1 212
Autres dettes d'exploitation	640	383
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR LES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 444	1 263
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (Note D.1)	(545)	(545)
Acquisitions de titres de participation (Notes D.3 & D.4)	(246)	(51)
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	88	70
Diminution (augmentation) nette des autres immobilisations financières (Notes D.5 & D.6)	(433)	20
Variation des dettes et créances sur immobilisations	1	(93)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 135)	(599)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires (Note E.1)		
Variation des autres fonds propres	2	4
Diminution (augmentation) nette des prêts rémunérés aux conditions de marché		
Augmentation (diminution) nette des dettes porteuses d'intérêts (2)	(1 335)	(332)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(1 333)	(328)
VARIATION DE TRESORERIE (1)	(24)	336
Trésorerie d'ouverture	96	(239)
Trésorerie de clôture	72	96

(1) La trésorerie comprend les soldes de banque débiteurs ou créditeurs (ces derniers correspondants à des découverts momentanés) et les valeurs mobilières de placement.

(2) La diminution des dettes porteuses d'intérêt provient principalement du remboursement de la dette financière auprès de Renault SA (1 291 millions d'euros au 31 décembre 2015) dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de trésorerie.

ANNEXE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

A. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Dans un marché toutes marques en croissance de 4,6% et avec une part de marché de 3,5%, RENAULT s.a.s a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 45,2 milliards d'euros contre 39,4 milliards d'euros en 2015, soit une hausse de 14.6%. Les ventes de véhicules neufs (VP+VU) représentent 27,6 milliards d'euros (23,7 milliards d'euros en 2015) correspondant à un volume de 2.3 millions de véhicules vendus (contre 2,1 millions en 2015) et les ventes de composants automobiles s'établissent à 10,4 milliards d'euros contre 8.8 milliards d'euros en 2015.
- Avec un résultat courant 2016 à 1 559 millions d'euros, un résultat exceptionnel bénéficiaire de 100 millions d'euros, une charge d'impôt de l'exercice de 49 millions d'euros, RENAULT s.a.s réalise, après 3 années de perte comptable, un bénéfice net de 1 610 millions d'euros.
- Avec une capacité d'autofinancement de 2,2 milliards d'euros, RENAULT s.a.s a notamment remboursé au cours de l'année 2016 sa dette financière vis-à-vis de RENAULT SA (1,3 milliards d'euros au 31 décembre 2015) dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie. Au 31 décembre 2016, RENAULT s.a.s est désormais en position prêteuse vis-à-vis de RENAULT SA de 209 millions d'euros.
- Les résultats financiers et exceptionnels de l'année 2016 sont notamment impactés par les opérations liées à la détention indirecte du groupe Avtovaz par RENAULT s.a.s.
- Le Groupe AVTOVAZ a enregistré au cours de l'exercice 2016 une perte de 45 milliards de roubles russes (soit 603 millions d'euros au cours de change moyen du rouble russe 2016) à comparer à une perte de 74 milliards de roubles russes (soit 1 086 millions d'euros au cours de change moyen du rouble russe 2015) et présente des capitaux propres consolidés – part du Groupe négatifs de 58 milliards de roubles russes (soit 906 millions d'euros au cours de change au 31 décembre 2016 du rouble russe).

Suite à une augmentation de capital de la JV Alliance Rostec Auto B.V. souscrite exclusivement par RENAULT s.a.s pour un montant de 14,85 milliards de roubles russes (217 millions d'euros), RENAULT s.a.s détient désormais 73.3% de cette JV (50% moins une action au 31 décembre 2015), qui a elle-même souscrit pour un montant de 14,85 milliards de roubles russes à une augmentation de capital en numéraire d'AVTOVAZ de 26,14 milliards de roubles russes lui permettant d'en détenir désormais 64.6% (74,51 % au 31 décembre 2015).

Du fait des pertes accumulées par le Groupe AVTOVAZ, des difficultés financières de ce Groupe dans le contexte notamment d'un marché Russe automobile ayant chuté de près de 35% en 2015 et du manque de visibilité quant à la capacité du Groupe AVTOVAZ à payer ses créances et ses prêts, RENAULT s.a.s avait décidé au 31 décembre 2015 de laisser les fonds correspondants à disposition d'AVTOVAZ JSC sans échéance déterminée et envisageait de les utiliser dans le cadre d'une restructuration capitalistique du Groupe AVTOVAZ à mettre en place dans le futur. Des créances et des prêts pour une valeur brute de respectivement 315 millions d'euros et 100 millions d'euros avaient été intégralement dépréciés en résultat exceptionnel pour les créances et en résultat financier pour les prêts en 2015. Les titres de la JV Alliance Rostec Auto B.V. avaient pour leur part été provisionnés en fonction de la valeur boursière sous-jacente des titres AVTOVAZ détenus au travers de cette entité pour ramener ces titres à une valeur de 91 millions d'euros en tenant compte d'une provision pour dépréciation des titres cumulée de 746 millions d'euros (dont 318 millions d'euros comptabilisés en 2015).

Les titres détenus au 31 décembre 2016 dans la JV Alliance Rostec Auto B.V. sont désormais évalués à leur valeur d'équivalence, soit 323 millions d'euros, cette société étant désormais intégrée globalement dans les comptes consolidés.

Au 31 décembre 2016 les créances et prêts dont les fonds correspondants sont laissés à disposition d'AVTOVAZ JSC sans échéance déterminée et qui seront utilisés dans le cadre de la poursuite en 2017 de la restructuration capitalistique du Groupe AVTOVAZ initiée en 2016 représentaient une valeur brute de 382 millions d'euros pour les créances et 137 millions d'euros pour les prêts. Une provision a été constituée sur les prêts à hauteur de 42 millions d'euros pour tenir compte de l'écart entre la valeur brute de ces prêts et la valeur estimée des titres qui seront obtenus en contrepartie de l'apport prévu en 2017, soit une reprise de provision comptabilisée en 2016 de 315 millions d'euros pour les créances en résultat exceptionnel et de 100 millions d'euros pour les prêts comptabilisés en résultat financier.

B. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société RENAULT s.a.s ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les méthodes retenues pour l'évaluation des postes du compte de résultat et du bilan sont les suivantes :

B.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventes et constatation de la marge

Les ventes de biens sont comptabilisées au moment où ceux-ci sont mis à la disposition du réseau de distribution s'il s'agit de concessionnaires ou lors de leur livraison au client final pour les ventes directes. La marge est constatée immédiatement, y compris pour les ventes de véhicules avec engagement de reprise.

Primes d'incitation à la vente

Le coût de ces programmes est déduit du chiffre d'affaires ou comptabilisé en charge suivant leur nature, lors de l'enregistrement des ventes correspondantes. Dans le cas où ils sont décidés postérieurement à cette vente, ils sont provisionnés dès la prise de décision.

B.2. CONTRATS A LONG TERME

Les résultats sur les contrats de service afférents à l'extension de garantie et à l'entretien des véhicules sont comptabilisés à l'avancement. Les pertes probables font l'objet de provisions dans l'exercice dès lors qu'elles sont connues.

B.3. GARANTIE

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs à la garantie constructeur des véhicules et pièces vendus non couverts par des contrats d'assurance, sont constatés en charges lorsque les ventes sont enregistrées. Dans le cas de campagnes de rappel liées à des incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, les coûts correspondants font l'objet de provisions dès lors que la décision d'engager la campagne est prise. Les coûts relatifs à la garantie constructeur pour lesquels un recours auprès des fournisseurs est engagé sont comptabilisés en produit lorsque leur récupération est jugée quasi certaine.

B.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche, de développement et de démarrage sont comptabilisés en charges selon leur nature (frais de personnel, achats, ...) au cours de l'exercice pendant lequel ils sont encourus.

B.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente et régulière.

B.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations est égale au coût historique d'acquisition ou de production. Les frais de conception sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges sauf ceux engagés pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées des composants identifiés :

- Constructions (1)	15 à 30 ans
- Outillages spécifiques	2 à 7 ans
- Matériel et autres outillages (hors lignes de presse)	5 à 15 ans
- Lignes de presse	20 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles	4 à 6 ans
- Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans

(1) Les constructions dont la mise en service est antérieure à 1987 sont amorties sur une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans.

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire), il est enregistré en résultat exceptionnel.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation initialement anticipée est raccourcie, en particulier dans le cas de décision d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe.

Des changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs pourraient constituer des indices de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable constitue la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des actifs. La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en résultat exceptionnel.

B.7. PARTICIPATIONS

a) Par dérogation à la règle générale en matière d'évaluation des titres au bilan, RENAULT s.a.s a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive, conformément à l'avis n° 34 du Conseil National de la Comptabilité (juillet 1988) :

- le périmètre d'application de la méthode correspond aux sociétés consolidées par intégration globale,

- les capitaux propres de ces sociétés sont déterminés sur la base des principes comptables retenus pour la consolidation, s'agissant d'une méthode d'évaluation, il n'est tenu compte d'aucune élimination concernant les opérations intra sociétés du Groupe,

- pour l'évaluation d'une filiale, les titres qu'elle détient sur des sociétés contrôlées de façon exclusive par le Groupe sont estimés selon la même méthode,

- la variation annuelle de la quote-part globale de capitaux propres représentative de ces titres ne constitue pas un élément de résultat ; elle est inscrite en capitaux propres au poste « Ecart d'équivalence », cet écart n'est pas distribuable et ne peut être utilisé pour compenser les pertes. Lorsque l'écart d'équivalence devient négatif, une provision pour dépréciation globale est dotée par le compte de résultat.

b) Les titres de participation des sociétés non contrôlées de façon exclusive figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ils sont évalués à la plus faible des valeurs d'acquisition ou d'inventaire déterminée en prenant en compte la quote-part d'actif net et les perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

B.8. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient qui correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation.

B.9. CREANCES

Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus. Chaque fois que leur réalisation n'est pas certaine, leur montant est porté en créances douteuses. Elles sont dépréciées dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif lorsque l'intégralité des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers.

B.10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat et intérêts courus pour les obligations ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

B.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont définies conformément au règlement CRC 2000-06. Elles correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture. Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle une sortie de ressources ne l'est pas. Il ne donne pas lieu à constatation d'une provision et fait l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

- Provision pour ventes avec engagements de reprise

La valeur de revente prévisionnelle d'un véhicule avec engagement de reprise est estimée en prenant en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion mais aussi ses perspectives d'évolution sur la durée d'écoulement des véhicules, qui peuvent être influencées par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur). Dès lors qu'une perte est anticipée sur la vente du véhicule d'occasion, une provision pour risques et charges est constatée.

- Provisions pour dépollution et remises en état des sites

L'enregistrement des provisions pour dépollution et remises en état des sites résulte de l'obligation pour l'entreprise exploitante de remettre en état le site dégradé. La provision est constituée dès lors que la décision de restitution des sites au propriétaire est prise ou qu'une obligation légale ou réglementaire apparaît. Elle est reprise au fur et à mesure de la comptabilisation des charges.

- Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges d'exploitation de la période à laquelle ils sont liés. Pour les régimes à prestations définies, concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité et de rotation du personnel. Ils sont ensuite ramenés à la valeur actuelle sur la base des taux de marché fondés sur les obligations à long terme des émetteurs de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture.
- juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

- Indemnités de fin de contrat de travail

Le coût des mesures d'adaptation d'effectifs est pris en charge dès que les mesures décidées par la société ont été annoncées au personnel.

- Mesures de restructuration (autres que relatives au personnel)

Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

B.12. CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISES ETRANGERES

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellées en devises aux taux en vigueur à la clôture au 31 décembre ;
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif (écart de conversion) ;
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes de change latentes déterminées de la façon suivante :
 - détermination d'une position de change, devise par devise et échéance par échéance, constituée des éléments de bilan libellés en devises étrangères et des éléments de hors bilan en couverture du risque de change ;
 - compensation des gains et des pertes de change latents, devise par devise et échéance par échéance ;
 - comptabilisation des pertes de change latentes résiduelles par devise et par échéance.

B.13. CESSION-BAIL

Les plus-values sur les immobilisations vendues en cession-bail (lease-back) sont comptabilisées en compte de régularisation passif au poste « produits constatés d'avance » et rapportées au résultat par fractions égales sur la durée du contrat.

B.14. INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Les résultats dégagés sur les instruments qualifiés de couverture, sont portés au compte de résultat de façon symétrique à ceux constatés sur l'élément couvert.

Le montant notionnel des opérations d'achats ou de ventes à terme figurent en engagements hors bilan.

C. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

C.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

(en millions d'euros)	2016			2015		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Véhicules particuliers	7 258	15 244	22 502	6 081	13 272	19 353
Véhicules utilitaires	3 295	2 405	5 700	2 948	2 088	5 036
Composants Automobiles	166	10 252	10 418	137	8 619	8 756
Pièces de rechange véhicules	1 627	1 731	3 358	1 604	1 611	3 215
Outils et autres équipements	136	39	175	118	25	143
Refacturations et autres prestations	1 419	1 626	3 045	1 294	1 629	2 923
TOTAL	13 901	31 297	45 198	12 182	27 244	39 426

C.2. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

C.2.1. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(en millions d'euros)	2016	2015
Achat études, travaux et fournitures non stockés	2982	2729
Prestation de façonnage des usines	1848	1596
Achats de services, travaux extérieurs et fournitures non stockés	1134	1133
Services extérieurs	3097	2844
Sous-traitance, contrats et études et recherches	2756	2515
Assurances, documentation, entretien et réparation et locations	341	328
Autres services extérieurs	2739	2247
Transport	1172	1110
Publicité, moyens commerciaux et relations publiques	719	439
Personnel extérieur ou emprunté	507	399
Honoraires, commissions, frais de voyage et déplacement et autres	341	299
TOTAL	8 819	7 819

A titre d'information, le montant total des frais de recherche et développement du compte d'exploitation s'élève à 3 182 millions d'euros (2 983 millions d'euros en 2015).

C.2.2. AUTRES PRODUITS

En 2016, les autres produits comprennent :

(en millions d'euros)	2016	2015
Redevances	431	315
Quotes-parts bénéficiaires de résultat des opérations faites en commun	76	59
Indemnités d'assurances, de remise en état et autres produits	14	14
Subventions d'exploitation	11	12
Refacturation de consignes sur pièces de rechange	20	19
TOTAL	552	419

C.3. IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

En 2016, les impôts, taxes et versements assimilés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015
Contribution Economique Territoriale	82	73
Taxes et versements assimilés sur rémunérations	52	53
Retenues à la source	39	34
Organismes de formation	30	25
Contribution Sociale de Solidarité	51	30
Taxe foncière, redevances versées à l'Etat et autres taxes	12	12
Taxes sur véhicules diverses	15	15
TOTAL	281	242

C.4. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

C.4.1. REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015
Garantie	333	323
Stocks	302	309
Engagements de retraite	87	97
Créances	20	44
Engagements de reprise	325	343
Risques et charges divers	16	52
TOTAL	1 083	1 168

C.4.2. DOTATIONS AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015
Garantie	452	315
Stocks	333	323
Engagements de retraite	89	92
Créances	18	18
Engagements de reprise	346	337
Risques et charges diverses	33	19
TOTAL	1 271	1 104

C.5. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les produits des titres et créances rattachées comprennent principalement les dividendes reçus des filiales et participations (cf. note F.7) d'un montant de 594 millions d'euros (485 millions d'euros en 2015).

Les dotations aux provisions concernent la dépréciation des titres Fond Avenir Automobile pour 18 millions d'euros et Renault South Africa pour 12 millions d'euros et Mais pour 4 millions d'euros. En 2015, les dotations aux provisions relatives aux dépréciations des titres concernaient principalement Alliance Rostec Auto BV pour 318 millions d'euros (cf. Note A), et la charge de désactualisation des engagements de retraite pour 20 millions d'euros.

Les reprises de provisions concernent principalement la dépréciation des titres Alliance Rostec Auto BV pour 22 millions d'euros, Renault Algérie Production pour 8 millions d'euros et la dépréciation des dividendes à recevoir de Renault Argentine pour 8 millions d'euros et Renault Venezuela pour 3 millions d'euros. En 2015, les reprises de provisions concernaient principalement les reprises de dépréciation sur les titres Teksid pour 51 millions d'euros et Negocios de la Automoción pour 9 millions d'euros.

C.6. PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE

En 2016, le poste inclut une perte de change de 360 millions d'euros (488 millions d'euros en 2015) et un gain de change de 361 millions d'euros (508 millions d'euros en 2015). Les principales devises concernées sont le rouble russe, le dollar américain, le won coréen, le yen japonais, la livre sterling, le peso mexicain et le peso argentin.

C.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits financiers nets de 18 millions d'euros (165 millions d'euros en 2015) comprennent principalement les intérêts versés en rémunération des comptes courants à Renault SA pour 25 millions d'euros (63 millions d'euros en 2015), une reprise nette aux provisions pour dépréciation du prêt AVTOVAZ JSC de 58 millions d'euros (dotation de 100 millions d'euros en 2015 - cf. Note A), une charge de désactualisation de 14 millions d'euros (7 millions en 2015) concernant la provision sur le véhicule électrique, une charge de désactualisation des engagements de retraite de 23 millions d'euros et des produits financiers de 24 millions d'euros (10 millions d'euros en 2015) distribués par le Fonds Commun de Placement à Risque, Fonds Avenir Automobile (cf. Note D.6).

C.8. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits exceptionnels de l'exercice 2016 comprennent notamment :

- le produit de cession des immobilisations incorporelles et corporelles pour 87 millions d'euros (53 millions d'euros en 2015),
- des produits de cession d'immobilisations financières pour 1 million d'euros (175 millions en 2015) qui concernent la cession des titres Renault Venezuela CA,
- une reprise d'amortissements dérogatoires de 111 millions d'euros (115 millions d'euros en 2015),
- une reprise de provision concernant la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs pour 146 millions d'euros (185 millions d'euros en 2015),
- Des reprises de provision dépréciation client de 315 millions d'euros concernant les clients Russes AVTOVAZ JSC, Lada Image et UAG et de 2 millions d'euros au titre du risque Iran (17 millions d'euros en 2015),
- une reprise de provision pour risques et charges concernant le véhicule électrique pour 45 millions d'euros (32 millions en 2015),
- un transfert de charge exceptionnel de 16 millions d'euros concernant l'indemnisation d'un sinistre sur le port de Tianjin en Chine (85 millions en 2015).

Les charges exceptionnelles de l'exercice 2016 comprennent notamment :

- les provisions et coûts de restructuration pour 305 millions d'euros concernant principalement la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs (165 millions d'euros en 2015). Les coûts et provisions de 2016 comprennent notamment 196 millions d'euros au titre de l'accord « contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France », signé en mars 2013, qui élargissait le dispositif de Dispense d'Activité en fin de carrière et 87 millions d'euros de provisions concernant le nouvel accord « Renault France CAP 2020 – contrat d'Activité pour une Performance durable » signé le 13 janvier 2017 qui prévoit la poursuite du dispositif de Dispense d'Activité Carrières Spécifiques,
- une subvention accordée pour 36 millions d'euros (36 millions d'euros en 2015),
- la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées et mises au rebut pour 77 millions d'euros (44 millions d'euros en 2015) (Note 11),
- la valeur comptable des immobilisations financières cédées pour 7 millions d'euros (240 millions en 2015) qui concerne la cession des titres Renault Venezuela CA,
- une dotation aux amortissements dérogatoires de 170 millions d'euros (128 millions d'euros en 2015),
- des provisions pour risques de 2 millions d'euros (22 millions en 2015) et des coûts de 13 millions d'euros (14 millions d'euros en 2015) concernant le véhicule électrique,
- des charges de 7 millions d'euros liées à des abandons de projets (14 millions en 2015),
- En 2015, les charges exceptionnelles comprenaient une dotation aux provisions pour dépréciation des créances clients AVTOVAZ JSC de 315 millions d'euros (cf. Note A).

C.9. IMPOT SUR LES BENEFICES

RENAULT s.a.s filiale française détenue à 100% par Renault SA, verse directement à celle-ci le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elle est redevable dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui les lie. RENAULT s.a.s comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Les déficits ne sont imputables sur le bénéfice imposable que dans la limite d'un montant d'1 million d'euros majoré de 50 % du bénéfice imposable excédant ce premier montant.

La dette d'impôt de l'année sur Renault SA s'élève à 3 millions d'euros.

La charge d'impôt afférente à l'exercice est ventilée comme suit :

(en millions d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts					Résultat net	
		Théorique	compensation	Crédit généré	Crédit d'impôt	Charge d'impôt nette	Théorique	Comptable
Résultat taux normal	1 242	119	(71)		(63)	(15)	1 186	1 257
Résultat taux réduit	294	45			(26)	19	274	274
Résultat taux zéro	24						24	24
Résultat exceptionnel taux normal	100	22				22	78	78
Résultat exceptionnel taux réduit								
Impôts - retenues à la source		37				37		(37)
Provision pour risques fiscaux		(14)				(14)		14
Impôts sur exercices antérieurs								
TOTAL	1 660	209	(71)	0	(89)	49	1 562	1 610

La charge nette d'impôt du compte de résultat 49 millions d'euros comprend la charge d'impôt de l'exercice de 116 millions d'euros, les crédits d'impôts de l'année à hauteur de 89 millions d'euros (dont le Crédit Impôt Recherche pour 47 millions, les crédits d'impôts étrangers pour 37 millions et la réduction d'impôt Mécénat pour 5 millions), des charges de retenues à la source pour 37 millions d'euros et une reprise nette de provisions pour risques fiscaux de 14 millions.

La créance future d'impôt s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2016		2015		Variation	
	Actif (1)	Passif (2)	Actif (1)	Passif (2)	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provisions pour risques et charges	534		537			(3)
Autres	141		271			(130)
Opérations à taux réduit						
Produits non taxables temporairement						
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées	21	(15)	11	(38)	10	23
TOTAL	696	(15)	819	(38)	(123)	23

(1) correspond à un crédit futur d'impôt

(2) correspond à une charge future d'impôt

Les provisions pour risques et charges, non déductibles au moment de leur dotation, concernent essentiellement les provisions pour engagements de retraite et autres avantages au personnel long terme, les provisions concernant les mesures d'adaptation d'effectifs, les provisions concernant le véhicule électrique et certaines provisions pour garantie.

Les déficits reportables de RENAULT s.a.s au 31 décembre 2016 s'élèvent à 13 133 millions d'euros.

D. ANALYSE DU BILAN ACTIF

D.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les variations des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et logiciels	524	143	(61)	606
TOTAL	524	143	(61)	606

Les variations des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et logiciels	358	74	(54)	378
TOTAL	358	74	(54)	378

Les variations des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	15			15
Constructions	391	24	(2)	413
Outils spécifiques	6 428	337	(136)	6 629
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	827	28	(16)	839
Autres immobilisations corporelles	361	62	(44)	379
Immobilisations corporelles en cours	28	6	1	35
Avances et acomptes	94	(55)		39
TOTAL	8 144	402	(197)	8 349

Les variations des amortissements et provisions relatifs aux immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Terrains	4	1		5
Constructions	237	16	(2)	251
Outils spécifiques	5 493	295	(86)	5 701
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	743	19	(15)	747
Autres immobilisations corporelles	229	38	(22)	245
TOTAL	6 706	369	(125)	6 949

Les acquisitions d'actifs immobilisés proviennent d'achats externes au Groupe pour 90 % et de production interne pour le reste. Les diminutions d'actifs correspondent à 60 % de désinvestissements sur actifs amortis, 20 % à des ventes externes et 20% à des cessions intra-groupe.

Les cessions des immobilisations corporelles et les mises au rebut de l'exercice représentent 197 millions d'euros en valeur brute (149 millions d'euros en 2015). Ces cessions ont permis de dégager une plus-value nette de 10 millions d'euros (8 millions d'euros de plus-value en 2015).

D.2. CREDIT-BAIL ET LOCATION LONGUE DUREE

Les terrains, immeubles, biens d'équipements et matériels faisant l'objet de contrats de crédit-bail ou de location longue durée auprès des sociétés immobilières du Groupe seraient comptabilisés pour les valeurs suivantes s'ils étaient détenus en pleine propriété :

Montants estimés (en millions d'euros)	Valeurs historiques	Dotations aux amortissements de l'exercice	Valeurs nettes cumulées	Valeurs nettes
Terrains				
Constructions	14	(1)	(4)	10
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL	14	(1)	(4)	10

Les biens ayant fait l'objet d'apport ou cessions-bails à des filiales immobilières du Groupe sont repris dans la colonne « valeurs historiques » pour leurs anciennes valeurs dans les comptes de RENAULT s.a.s. Les amortissements pratiqués par RENAULT s.a.s sur ces biens jusqu'à leur cession figurent dans le tableau ci-dessus dans les amortissements cumulés.

Pour les terrains et constructions, les engagements résiduels de crédit-bail et de location longue durée sont les suivants :

Redevances et loyers payés	Redevances de crédit-bail restant à payer			Total restant à payer
	à moins d'un an	entre 1 an et 5 ans	à plus de 5 ans	
8	1			1

D.3. PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Reclassement (3)	Montant en fin d'exercice (4)
Total valeurs brutes	10 422	645		114	11 180
TOTAL NET	10 422	645		114	11 180

(1) Les principales augmentations concernent la participation à l'augmentation de capital de la société Alliance Rostec Auto BV pour 14 850 millions de roubles soit 217 millions d'euros et l'actualisation de la valeur d'équivalence des titres pour 428 millions d'euros.

(2) Néant

(3) Le reclassement concerne les filiales Renault Sport Racing pour 1 million d'euros et Alliance Rostec Auto BV pour 113 millions d'euros qui sont entrées dans le périmètre de consolidation du groupe en 2016.

(4) Les participations évaluées par équivalence sont recensées dans la note F.7.

D.4. AUTRES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Reclassement (3)	Dotations (4)	Reprises (5)	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes	1 203	29		(848)			384
Provisions pour dépréciation	(1 023)			735	(4)	30	(263)
TOTAL NET	180	29		(114)	(4)	30	121

(1) Les augmentations portent principalement sur l'acquisition de la société PI-VI Ricambi S.r.l pour 14 millions d'euros, de Sylphéo pour 3 millions d'euros, des prises de participation dans les sociétés Devialet pour 8 millions d'euros et Chronocam pour 1 million d'euros et la participation à l'augmentation de capital de la société S2R pour 3 millions d'euros.

(2) Néant

(3) Le reclassement est lié à l'entrée dans le périmètre de consolidation du groupe en 2016 de la filiale Renault Sport Racing pour 1 million d'euros et d'Alliance Rostec Auto BV pour 113 millions d'euros.

(4) Les principales dotations concernent la dépréciation des titres Mais pour 4 millions d'euros.

(5) Les principales reprises concernent la dépréciation des titres Alliance Rostec Auto BV pour 22 millions d'euros et Renault Algérie Production pour 8 millions d'euros.

Au 31 décembre 2016, les « autres participations » sont les suivantes :

(en millions d'euros)	% de détention	2016		2015	
		Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
ALLIANCE ROSTEC AUTO BV					91
MAIS	49,00	201	(138)	63	66
MOBILIZ INVEST	100,00	5	0	5	5
JTEKT - KOYO STEERING EUROPE	2,97	4		4	4
ILR	99,78	3		3	3
BLUEALLIANCE	25,00	2		2	2
HUNGARIA ALLIANCE LOGISTICS	99,98	2	0	2	2
RENAULT ASIA PACIFIC HONG KONG	100,00	2		2	2
OTOMOTIV SANAYA	100,00	1	(1)	0	1
S2R	100,00	3		3	1
RENAULT ALGÉRIE PRODUCTION	49,00	10	(2)	8	1
PI-VI RICAMBI S.r.l	95,10	14		14	0
RENAULT PARS	51,00	81	(81)	0	0
RENAULT SOUTH AFRICA	40,00	15	(15)	0	0
SYLPHEO	100,00	3		3	0
DEVIALET	2,38	8		8	0
RENAULT SPORT RACING					1
AUTRES		30	(26)	4	1
TOTAL		384	(263)	121	180

D.5. CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Avances capitalisables	1	179		180
Prêts	255	284	(53)	487
Dividendes à recevoir	66	97	(81)	82
Autres	1		(1)	
Total valeurs brutes	323	560	(135)	749
Provisions pour dépréciation	(114)	(42)	112	(44)
TOTAL NET	209	518	(23)	705

L'augmentation des avances capitalisables concerne la société Alliance Rostec Auto BV pour 11 650 millions de roubles soit 179 millions d'euros.

Les diminutions des prêts concernent la SCI Plateau de Guyancourt (20 millions d'euros) et Revoz (33 millions d'euros).

Les augmentations des prêts concernent principalement les sociétés Renault SA (209 millions d'euros), Renault Portuguesa (9 millions d'euros), Vehicules Distributors Australia (27 millions d'euros), Avtovaz et ses filiales (39 millions d'euros).

Les augmentations sur les dividendes à recevoir portent sur les quotes-parts des résultats 2016 à recevoir pour les SNC pour un montant de 73 millions d'euros (SNC R-DREAM pour 24 millions d'euros, SNC I-DVE pour 20 millions d'euros,

SNC Cléon pour 13 millions d'euros, SNC Douai pour 7 millions d'euros, SNC Flins pour 5 millions d'euros et SNC Sandouville pour 4 millions d'euros), ainsi que les dividendes Sofasa pour 21 millions d'euros et Renault Chine pour 3 millions d'euros.

Les diminutions sur les dividendes à recevoir concernent principalement les paiements des quotes-parts des résultats des SNC pour 49 millions d'euros (principalement SNC R-DREAM pour 24 millions d'euros, SNC I-DVE pour 15 millions d'euros, SNC Cléon pour 10 millions d'euros) et les dividendes Renault Chine pour 20 millions d'euros, Renault Argentine pour 9 millions d'euros et Renault Venezuela pour 3 millions d'euros.

La diminution des provisions pour dépréciation concerne les reprises de dépréciation du prêt Avtovaz JSC pour 100 millions d'euros (cf. note A) et des dividendes Renault Argentine pour 9 millions d'euros et Renault Venezuela pour 3 millions d'euros.

L'augmentation des provisions pour dépréciation porte principalement sur la dépréciation du prêt AVTOVAZ JSC pour 42 millions d'euros. (cf. note A).

D.6. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Fonds Avenir Automobile (note D6.1)	200			200
Fonds Partech Growth et Partech Entrepreneur II (note D6.2)	27	10		37
Total autres titres immobilisés	227	10	0	237
Prêts effort construction	96	14	(16)	94
Autres prêts	83	284	(359)	8
Total des prêts (note D6.3)	179	298	(375)	102
Dépôts de garantie	12		(1)	11
Total valeurs brutes autres immobilisations financières	418	308	(376)	350
Provisions pour dépréciation des autres titres immobilisés (note D6.1 et D6.2)	(53)	(18)		(71)
Provisions pour dépréciation des prêts (note D6.3)	(22)		4	(18)
TOTAL NET	343	290	(372)	261

D.6.1. FONDS AVENIR AUTOMOBILE – FAA (EX FMEA)

Dans les autres titres immobilisés figure la participation dans le FAA (Fonds Avenir Automobile). Le FAA est un Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR) qui a pour objectif d'investir dans des équipementiers stratégiques pour la filière automobile et rentables à moyen terme. Il pourra intervenir dans une entreprise seul ou préférentiellement en co-investissement avec d'autres investisseurs. L'objectif principal du Fonds est de contribuer au développement et à la consolidation des équipementiers, afin de faire émerger des équipementiers plus grands, plus rentables et capables de nouer des partenariats durables avec les constructeurs.

Le FAA est souscrit à parts égales entre RENAULT s.a.s, Peugeot SA et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

RENAULT s.a.s a souscrit aux parts du FAA pour un montant de 200 millions d'euros (correspondant à 200 000 parts de 1 000 euros). Depuis la souscription, RENAULT s.a.s a versé 142 millions d'euros (dont 13 millions d'euros sur l'année 2016).

Le calcul de la valeur liquidative des parts du FAA s'est traduit par la comptabilisation d'une dépréciation du fonds d'un montant de 71 millions d'euros au 31 décembre 2016 (contre 52 millions à fin 2015)

D.6.2. FONDS PARTECH GROWTH PARTECH ENTREPRENEUR II ET PARTECH INTERNATIONAL VENTURES VII

Partech Growth est un fonds professionnel de capital d'investissement (FPCI) dont RENAULT s.a.s s'est engagé à souscrire 2 500 parts (class A) pour un montant de 25 millions d'euros sur 5 ans. Les versements seront appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Venture en fonction des opportunités d'investissement.

En 2015, RENAULT s.a.s s'est engagé à souscrire 200 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur II pour un montant de 2 millions d'euros. Les versements seront appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

En 2016, RENAULT s.a.s s'est engagé à souscrire 900 parts (class A) et 100 parts (class B) au fonds Partech International Ventures VII pour un montant de 10 millions d'euros. Les versements seront appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

L'objet de ces FPCI est le développement des activités avec des start-ups innovantes dans les domaines du digital, des technologies de l'information et de la communication.

Depuis la souscription, RENAULT s.a.s a versé 12,3 millions d'euros (dont 4,4 millions d'euros sur l'année 2016) à ces trois fonds. Le calcul de la valeur liquidative des parts de ces fonds s'est traduit par la comptabilisation d'une dépréciation d'un montant de 1 million d'euros au 31 décembre 2016 (contre 1 million d'euros en 2015).

D.6.3. PRETS

Les prêts sont constitués de 94 millions d'euros de prêts versés aux organismes collecteurs de l'effort construction (96 millions d'euros en 2015), dépréciés à hauteur de 15 millions d'euros (19 millions en 2015). Les mouvements sur les autres prêts proviennent essentiellement du renouvellement de ces prêts, du remboursement par la société Argentine Oroplata S.A. de son prêt de 60 millions de dollars américains soit 55 millions d'euros, du remboursement par la société Compañía Argentina de Granos S.A de son prêt de 20 millions de dollars américains soit 18 millions d'euros.

D.7. STOCKS ET EN COURS

(en millions d'euros)	2016			2015		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes
Matières premières et autres approvisionnements	365	(68)	297	301	(52)	249
En-cours de production	153	0	153	142	(1)	141
Produits intermédiaires et finis	923	(142)	781	669	(125)	544
TOTAL	1 441	(210)	1 231	1 112	(178)	934

La variation des valeurs brutes (+329 millions d'euros) s'explique par l'augmentation des stocks de véhicules neufs et d'occasion (+240 millions d'euros), des produits de fabrication (+35 millions d'euros), des en-cours de production (+11 millions d'euros), des stocks d'emballages (+29 millions d'euros) et des pièces de rechange (+14 millions d'euros). Les dépréciations des stocks ont augmenté de 32 millions d'euros (dont 15 millions sur les stocks d'emballages et les en-cours de production et 17 millions sur les véhicules et pièces de rechange).

D.8. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ils s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015
Clients		
France	536	306
Etranger	2 069	1 685
Total	2 605	1 991
Clients douteux		
France	16	16
Etranger	1 075	1 014
Total	1 091	1 030
Factures à établir	597	518
Total	597	518
Provisions pour dépréciation	(711)	(1 034)
TOTAL NET	3 582	2 505

Ce poste exclut les créances sur le réseau de distribution et les créances sur la clientèle qui font l'objet d'une cession aux sociétés de financement des ventes du Groupe Renault ou à des tiers externes au Groupe dans le cadre par exemple d'une convention d'escompte ou d'affacturage. Les cessions de créances France et Export (hors réseau de distribution) sont de 569 millions d'euros au 31 décembre 2016 (610 millions d'euros en 2015).

En raison des sanctions économiques imposées à l'Iran, la totalité de l'exposition aux risques Iran a été dépréciée en 2013, entraînant la constitution de 726 millions d'euros de provisions pour dépréciation clients. Au 31 décembre 2016, le montant de la dépréciation des créances Iran au bilan est de 697 millions d'euros.

Les provisions pour dépréciations concernant le client AVTOVAZ JSC, dotées à hauteur de 315 millions d'euros au 31 décembre 2015, ont été intégralement reprises au 31 décembre 2016 (cf. note A)

Toutes les créances clients et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an.

D.9. AUTRES CREANCES

Les autres créances sont à échéance à moins d'un an et comprennent principalement des créances de nature fiscale et sociale.

(en millions d'euros)	2016	2015	Variation
Personnel	13	15	(2)
Fournisseurs débiteurs	94	63	31
Etat, créance de TVA	550	391	159
Comptes courants filiales	9	23	(14)
Etat créances d'Impôts	247	287	(40)
Etat produit à recevoir	2	2	
Autres	123	109	14
Total brut	1 038	890	148
Dépréciation	(51)	(46)	(5)
TOTAL NET	987	844	143

Les créances d'impôts (247 millions d'euros) comprennent le Crédit d'Impôt Recherche des années 2013 à 2015 (150 millions d'euros), le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi 2013 à 2016 (96 millions d'euros) et le crédit d'impôt apprentissage et famille 2016 (1 million d'euros).

D.10. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif comprennent :

- des charges constatées d'avance pour 453 millions d'euros (397 millions d'euros au 31 décembre 2015).
- des écarts de conversion actif pour 44 millions d'euros (111 millions d'euros au 31 décembre 2015).

L'augmentation des charges constatées d'avance est principalement liée à l'étalement sur la période des services rendus de la refacturation par Renault SA des coûts des plans de stocks options et actions gratuites attribués au personnel (116 millions d'euros en 2016 contre 90 millions en 2015) et au suivi des contrats avec nos partenaires Nissan et Fiat notamment (118 millions en 2016 contre 65 millions).

Les échéances des comptes de régularisation actif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2016	2015
Part à moins d'un an	305	366
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	192	142
TOTAL	497	508

E. ANALYSE DU BILAN PASSIF

E.1. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Solde en début d'exercice	Affectation du résultat	Distribution	Augmentations	Diminutions	Résultat de l'exercice	Solde en fin d'exercice
Capital	534						534
Prime d'apports	2 070						2 070
Réserve légale	53						53
Autres réserves	1						1
Ecart d'équivalence	1 562			428			1 990
Report à nouveau	(1 397)	(38)					(1 435)
Résultat de l'exercice	(38)	38				1 610	1 610
Provisions réglementées	365			171	(111)		425
TOTAL	3 150	0		599	(111)	1 610	5 248

Le capital de RENAULT s.a.s est composé de 35 012 532 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros.

L'affectation du résultat de l'exercice 2015, décidée par l'Associé Unique le 29 avril 2016 s'est traduite par la mise en report à nouveau du déficit.

E.2. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL A LONG TERME

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent essentiellement des salariés en activité.

Les régimes, mis en place pour couvrir ces avantages, sont, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

S'agissant des régimes à cotisations définies, la société verse des cotisations assises sur les salaires aux organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Pour 2016, le montant des cotisations s'élève à 257 millions d'euros. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

S'agissant des régimes à prestations définies, ces derniers donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, un régime de retraite supplémentaire et d'autres avantages à long terme (Médailles du travail).

Indemnités de départ à la retraite et assimilées

L'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite et assimilées s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015
Solde à l'ouverture	851	835
Coût normal (1)	68	65
Interêts sur la dette	23	20
Rentabilité des actifs	(1)	(3)
Amortissements des écarts actuariels	21	28
Prestations payées et contributions versées	(87)	(94)
Coût des services passés		
Solde à la clôture	875	851

(1) Le coût normal comprend l'accélération des droits acquis du personnel bénéficiant du dispositif de Dispense d'Activité et Dispense d'activité Carrière Spécifique pour 6 millions d'euros.

Comparaison de la valeur des engagements avec les provisions constituées

(En millions d'euros)

HYPOTHESES ACTUARIELLES au	31.12.16	31.12.15
Date de début de période	01/01/2016	01/01/2015
Date de fin de période	31/12/2016	31/12/2015
Duration	13 ans	13 ans
Taux d'actualisation	1,445%	1,906%
Taux d'augmentation des salaires	2,7%	2,7%
Taux de rendement des actifs de couverture	3,0%	3,0%
Age de départ à la retraite	60 à 65 ans	60 à 65 ans
ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE	2016	2015
Dettes actuarielles à l'ouverture	1 286	1 343
Coût normal	68	65
Intérêts sur la dette	23	20
Ecart actuariels	81	(45)
Autres		
Prestations payées	(89)	(97)
Réduction liquidation de régime		
Dettes actuarielles à la clôture	1 369	1 286
ÉVOLUTION DES ACTIFS DE COUVERTURE	2016	2015
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	45	45
Rendement espéré des actifs	1	3
Cotisations payées par l'entreprise		
Pertes et (gains) actuariels	(2)	(1)
Prestations payées	(3)	(2)
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	41	45
COUVERTURE FINANCIÈRE	2016	2015
Couverture financière du plan	1 328	1 242
Stock de (pertes) et gains actuariels non reconnus	(453)	(391)
Provision au 31-déc	875	851
COÛT SUR LA PÉRIODE	2016	2015
Coût normal	68	65
Intérêt sur la dette	23	20
Rendement espéré des actifs	(1)	(3)
Amortissements des pertes et (gains) actuariels	21	28
Coût sur la période	111	110

Les engagements partiellement financés sont relatifs au régime de retraite supplémentaire et s'élèvent à 118 millions d'euros au 31 décembre 2016. Le solde des engagements n'est pas préfinancé.

Les actifs de couverture du régime de retraite supplémentaire ne sont pas investis en instruments financiers émis par RENAULT s.a.s.

E.3. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (HORS ENGAGEMENTS DE RETRAITE)

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises avec consommation	Reprises sans consommation	Transferts	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques filiales	15	12				27
- Part à moins d'un an						
- Part à plus d'un an	15	12				27
Provisions pour coûts de restructuration et mesures d'adaptation des effectifs	320	156	(146)	(1)		329
- Part à moins d'un an	140	74	(145)	(1)	71	138
- Part à plus d'un an	180	82			(71)	191
Provisions pour garantie	607	452	(333)			726
- Part à moins d'un an	288	239	(333)		119	313
- Part à plus d'un an	319	213			(119)	413
Autres provisions pour risques et charges	751	412	(430)	(71)		662
- Part à moins d'un an	544	375	(341)	(41)		536
- Part à plus d'un an	207	37	(88)	(29)		126
TOTAL	1 693	1 031	(909)	(72)		1 744
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation		811	(664)	(11)		
- financières		53	(85)			
- exceptionnelles		162	(160)	(39)		
- impôt sur les bénéfices		5		(22)		

La provision pour restructuration comprend essentiellement une provision relative à la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs.

Les autres provisions comprennent essentiellement 34 millions d'euros de provisions constituées dans le cadre de l'application de la directive européenne relative aux véhicules et batteries hors d'usage (21 millions d'euros en 2015), 316 millions d'euros de provisions sur les Ventes Avec Engagement de Reprise (295 millions d'euros en 2015), 170 millions d'euros de provisions pour risques sur le véhicule électrique (199 millions d'euros en 2015) et 4 millions d'euros de provision de perte de change (84 millions d'euros en 2015).

Chacun des litiges connus dans lesquels RENAULT s.a.s est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

E.4. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

E.4.1. EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En 2016, le solde créditeur de la banque s'élève à 1 millions d'euros.

E.4.2. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts sont contractés principalement auprès de sociétés du Groupe et sont rémunérés aux taux du marché. Ils ont tous une échéance inférieure à un an et ne comprennent pas d'intérêts courus au 31 décembre 2016. Aucun emprunt n'est assorti de sûretés réelles.

Le poste comprend principalement 42 millions d'euros de dettes vis-à-vis de la filiale Renault Slovénie et 12 millions d'euros de dettes vis-à-vis de la société Renault SA.

E.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES ET AUTRES DETTES

E.5.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an.

(en millions d'euros)	2016	2015
Fournisseurs	3 400	2 742
Fournisseurs effets à payer	716	793
Fournisseurs factures à recevoir	3 112	2 571
TOTAL	7 228	6 106

E.5.2. AUTRES DETTES

(en millions d'euros)	2016	2015
Avances et acomptes reçus sur commandes	24	18
Comptes clients créditeurs et RRR à accorder	1 920	1 465
Autres	20	25
TOTAL	1 964	1 508

E.6. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Ce poste comprend :

- des produits constatés d'avance pour 1 606 millions d'euros (1 413 millions d'euros au 31 décembre 2015).
- des écarts de conversion passif pour 52 millions d'euros (31 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Les échéances des comptes de régularisation passif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2016	2015
Part à moins d'un an	743	681
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	915	763
TOTAL	1 658	1 444

L'augmentation des produits constatés d'avance est liée au suivi des contrats en partenariat (Nissan et Daimler principalement).

F. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

F.1. INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIETES LIEES

Sont considérées comme liées, les entreprises susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable. Les transactions avec les sociétés liées sont conclues à des conditions normales et courantes.

(en millions d'euros)	2016		2015	
	Montant total	Dont sociétés liées	Montant total	Dont sociétés liées
Créances clients et comptes rattachés	4 293	2 612	3 539	2 907
Autres créances	1 038	80	890	369
Emprunts et dettes financières divers	55	53	1 390	1 360
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 228	3 196	6 106	2 736
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	425	0	423	6
Autres dettes	1 964	684	1 508	596
Produits des titres et créances rattachées	611	600	496	496
Reprises de provisions financières	230	9	117	17
Intérêts perçus et autres produits assimilés	27	0	12	
Intérêts versés et autres charges assimilées	(34)	30	(73)	68

F.2. TRANSACTIONS AVEC L'ETAT ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Dans le cadre de son activité, RENAULT s.a.s réalise des transactions avec l'Etat et des entreprises publiques UGAP, EDF, La Poste. Ces opérations sont effectuées à des conditions normales et courantes et représentent un chiffre d'affaires de 326 millions d'euros en 2016 (250 millions d'euros en 2015) et une créance au 31 décembre 2016 de 97 millions d'euros (70 millions d'euros au 31 décembre 2015).

F.3. EFFECTIFS

Les effectifs moyens sur l'exercice au 31 décembre 2016 s'analysent comme suit :

(en nombre de personnes)	2016	2015
Apprentis	1 384	1 190
Agents de production	8 717	8 986
Employés, techniciens et agents de maîtrise	10 404	10 803
Cadres	10 414	10 081
TOTAL	30 919	31 060

F.4. INFORMATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Le montant global des rémunérations allouées aux membres des organes de direction de la société ainsi que les montants des engagements contractés pour pensions de retraite à leur profit sont indiqués dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe Renault.

F.5. AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Les « engagements hors bilan » se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015
<u>Autres engagements reçus</u>	445	514
Avals, cautions et garanties	271	185
Ventes à terme de matières		116
Commandes fermes d'immobilisations	174	213
TOTAL	445	514
<u>Engagements donnés à des entreprises liées</u>	137	124
Achats à terme de matières	136	116
Epone redevances en cours	1	8
<u>Autres engagements donnés</u>	1 580	1 723
Avals, cautions et garanties	55	258
Hypothèques, nantissements et autres sûretés	0	2
Commandes fermes d'immobilisations	174	213
Engagements de reprises de véhicules	1 251	1 058
Engagements de locations	99	135
Autres engagements hors bilan donnés	1	57
TOTAL	1 717	1 847
<u>Engagements financiers auprès d'entreprises liées</u>		
Achats à terme de devises	32	74
Ventes à terme de devises	31	75

Les avals, cautions et garanties donnés concernent essentiellement les garanties données aux organismes financiers, en France et à l'étranger, au titre des emprunts contractés par les filiales du Groupe.

Les opérations de vente de devises à terme sont associées à la couverture des prêts accordés aux filiales.

La direction des Achats de RENAULT s.a.s peut être amenée à couvrir en partie son risque sur les matières premières à l'aide d'instruments financiers tels que des achats de swaps, options d'achat et de tunnels. Ces couvertures sont liées à des opérations physiques d'achat pour les besoins des usines concernées. Elles sont contraintes par des limitations en volume, durée et seuils de prix. Au 31 décembre 2016, les opérations de couverture de matières premières en cours se rapportent à des achats futurs d'aluminium, de palladium, de platine, de plomb, de cuivre et de nickel.

F.6. APPARTENANCE A UN GROUPE

Les comptes de RENAULT s.a.s (détenue à 100 % par Renault SA) sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du groupe Renault.

F.7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(En millions d'euros)

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau (1)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur inventaire des titres détenus
<u>PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE</u>				
Auto Chassis International	105	3	100	111
Alliance Rostec	496	(838)	100	323
Renault Russie	106	184	100	269
Cornecanica	16	45	100	52
IDVU	3	14	100	36
Immobilière d'Epone	44	5	55	337
Maubeuge Construction Automobile	9	1	100	26
Oyak Renault	3	9	51	261
RCI Banque	100	1 738	100	4 014
Renault Algérie	9	69	100	114
Renault Argentine	36	21	99	222
Renault Belgique Luxembourg	19	90	100	115
Renault Commercial Do Brasil	3	1	2	0
Renault Croatie	0	5	100	5
Renault Développement Industriel et Commercial	0	0	100	1 216
Renault Do Brasil	366	128	100	78
Renault Environnement	14	(6)	100	(12)
Renault Espana	127	887	100	1 108
Renault Finance	140	476	100	796
Renault India Private Limited	357	(194)	16	(1)
Renault Industrie Belgique	4	6	100	17
Renault Italia	3	24	100	13
Renault Commerce Maroc	5	18	80	53
Renault Mécanique Roumanie	79	2	99	86
Renault Mexico	34	5	100	38
Renault Nissan Bulgarie	0	12	100	10
Renault Nissan Deutschland AG	11	11	60	34
Renault Nissan Nederland	2	11	60	11
Renault Nissan Österreich GMBH	5	2	100	18
Renault Nissan Portuguesa	38	8	72	100
Renault Nissan Romania	1	1	100	16
Renault Nordic	0	(0)	100	20
Renault Retail Group	100	(24)	100	(178)
Renault Slovénie	1	0	100	4
Renault Tanger Exploitation	42	2	100	92
Renault Tanger Méditerranée	210	0	100	204
Renault Technologie Roumanie	85	2	51	49
Renault UK	3	11	60	12
Renault Ukraine	0	0	100	6
REVOZ	55	8	100	168
SCI Guyancourt	1	160	99	303
SCIA	124	14	100	145
Sicofram	331	33	100	304
SIRHA	40	11	100	50
SNC I-DVE	0	0	100	5
SNC R-DREAM	10	0	99	11
SNC Renault Cléon	28	0	99	83
SNC Renault Douai	30	0	99	109
SNC Renault Flins	15	(11)	99	67
SNC Renault Sandouville	15	(5)	99	113
Société de Transmissions Automatiques	12	1	100	16
Société des Automobiles Alpine	4	2	100	19
Sodicam 2	1	0	100	5
Sofasa	1	4	72	62
Sofrastock International	2	(1)	100	5
Somaca	6	51	71	56
SOVAB	8	(37)	100	(1)
Autres (dont Renault Beijing : +13 M€ / Fonderie de Bretagne : -53 M€ / Renault Irlande : +10 M€ / Renault Samara : +5 M€ / Renault Suisse +13 M€)				(12)
TOTAL PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE				11 180

(1) avant affectation du résultat

(En millions d'euros)

Sociétés	Prêts et avances consentis par RENAULT s.a.s et non remboursés	Chiffre d'affaires HT 2016	Bénéfice net ou perte 2016	Engagements Hors Bilan donnés	Dividendes encaissés par RENAULT s.a.s en 2016
<u>PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE</u>					
Auto Chassis International		715	17	0	19
Alliance Rostec			23		
Renault Russie		1 274	(35)		
Cormecanica		0	(8)		
IDVU		131	18		12
Immobilière d'Epone		42	56	1	7
Maubeuge Construction Automobile		199	3	1	2
Oyak Renault		3 430	(2)		48
RCI Banque		819	380		
Renault Algérie		744	28		
Renault Argentine		1	61		92
Renault Belgique Luxembourg		154	11	0	16
Renault Commercial Do Brasil		119	5		0
Renault Croatie		128	2		1
Renault Développement Industriel et Commercial		0	(0)		
Renault Do Brasil		5 298	95		
Renault Environnement			(4)		
Renault Espana		8 558	92		69
Renault Finance			60		51
Renault India Private Limited		1 047	(34)		
Renault Industrie Belgique		1	(0)	1	
Renault Italia		2 969	10		10
Renault Commerce Maroc		693	17		12
Renault Mécanique Roumanie		162	3		0
Renault Mexico		304	(1)		
Renault Nissan Bulgarie		147	4		5
Renault Nissan Deutschland AG		1 263	29		11
Renault Nissan Nederland		947	6		
Renault Nissan Österreich GMBH		601	5		4
Renault Nissan Portuguesa	12	573	6	10	8
Renault Nissan Romania		570	7		8
Renault Nordic		0	0		9
Renault Retail Group		4 725	(17)	0	
Renault Slovénie		440	2		5
Renault Tanger Exploitation		2 266	45		39
Renault Tanger Méditerranée		89	2	0	3
Renault Technologie Roumanie		174	6		3
Renault UK		1 779	10		12
Renault Ukraine		0	4		
REVOZ	10	1 080	16		25
SCI Guyancourt	85	57	22		
SCIA		8	6		18
Sicofram		2	9		18
SIRHA			(0)		
SNC I-DVE		120	20		16
SNC R-DREAM		119	25		24
SNC Renault Cléon		570	13	0	11
SNC Renault Douai		547	7	0	2
SNC Renault Flins		464	5	0	
SNC Renault Sandouville		341	4	0	
Société de Transmissions Automatiques		175	3		
Société des Automobiles Alpine		115	5		5
Sodicam 2		49	1		1
Sofasa		862	50	28	19
Sofrastock International		38	0	0	
Somaca		570	15		17
SOVAB		1 687	27	1	
Autres participations					

F.8. MENTIONS RELATIVES AUX PRINCIPALES PRISES DE PARTICIPATION

Les prises de participation effectuées dans l'exercice sont les suivantes :

Sociétés	Nombre de titres acquis	Montant de la transaction (en millions d'euros)	% de capital détenu	
			2016	2015
ALLIANCE ROSTEC	1 485 000 000	217	73,30%	50,00%
CHRONOCAM	6 625 000	1	6,47%	
DEVIALET	20 616	8	2,38%	
PI VI RICAMBI S.r.l	1	14	95,10%	
SYLPHEO	41 600	3	100,00%	
S2R	2 650	3	100,00%	100,00%

F.9. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dans le cadre de la procédure en cours sur le dossier « émissions », Renault a pris note, sans toutefois avoir pu à ce stade en obtenir confirmation officielle, de l'ouverture d'une information judiciaire. Cette nouvelle étape de la procédure indiquerait le souhait du Parquet de poursuivre les investigations. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes au 31 décembre au titre de cette procédure.

F.10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence du Groupe Renault mentionne cette information.

RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en millions d'euros)	2012	2013	2014	2015	2016
Situation financière en fin d'exercice					
Capital	534	534	534	534	534
Nombre d'actions	35 012 532	35 012 532	35 012 532	35 012 532	35 012 532
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	33 075	33 590	34 578	39 426	45 198
Résultat avant impôt, amortissements et provisions ⁽¹⁾	1 282	208	782	882	1 883
Impôt sur les bénéfices	(3)	53	24	6	(49)
Résultat après impôt, amortissements et provisions	1 082	(1 228)	(170)	(38)	1 610
Résultat distribué	1 095				
Résultat par action en euros					
Résultat avant impôt, amortissements et provisions ⁽¹⁾	36,62	5,94	22,34	25,18	53,79
Résultat après impôt, amortissements et provisions	30,92	(35,09)	(4,85)	(1,08)	45,99
Résultat net dilué par action	30,92	(35,09)	(4,85)	(1,08)	45,99
Dividende net attribué à chaque action	31,27				
Personnel					
Nombre de salariés ⁽²⁾	36 352	34 611	32 665	31 060	30 919
Montant de la masse salariale	1 760	1 747	1 633	1 647	1 709
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	709	615	528	565	580

(1) Les provisions sont constituées par les dotations de l'exercice, déduction faite des reprises de provisions devenues sans objet et des provisions utilisées.

(2) Effectifs moyens sur l'exercice

CERTIFICAT

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 JUIN 2017

Je soussignée, Anne-Sophie Le Lay, Directeur Juridique Groupe certifie que l'Associé unique de Renault s.a.s. a adopté les décisions suivantes le 15 Juin 2017 :

Première décision (*Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016*)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice et faisant ressortir un bénéfice de 1.610.204.251,32 euros. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième décision (*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016*)

L'Associé Unique décide l'affectation suivante du résultat de l'exercice :

Bénéfice de l'exercice	1.610.294.251,32
Dotation à la réserve légale	-
Solde	1.610.294.251,32
Report à nouveau antérieur	-1.434.774.710,73
Solde reportable	175.519.540,59
Dividendes	175.062.660,00
Report à nouveau	456.880,59

L'Associé unique décide de verser un dividende de 5 euros par action qui sera payé le 30 juin 2017.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé ci-dessous le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à l'abattement de 40 % ainsi que celui des revenus non éligibles à cet abattement :

	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015
Dividende par action	-	-	-
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	-	-	-
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	-	-	-

Troisième décision (*Approbation du rapport relatif aux conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce*)

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts de la Société, et statuant sur ce rapport, approuve le contenu dudit rapport et prend acte de l'absence de convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Quatrième décision (*Ratification de la cooptation de Monsieur Yasuhiro Yamauchi en qualité d'administrateur nommé sur proposition de Nissan, en remplacement de M. Saikawa*)

L'Associé Unique ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration du 9 février 2017, de Monsieur **Yasuhiro Yamauchi**, en qualité d'administrateur nommé sur proposition de Nissan, en remplacement de Monsieur Hiroto Saikawa et ce pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cinquième décision (*Ratification de la cooptation de Madame Yu Serizawa en qualité d'administrateur nommé sur proposition de Nissan, en remplacement de Mlle Koike et renouvellement de son mandat*)

L'Associé Unique décide de :

- ratifier la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration du 12 décembre 2016, de Madame Yu Serizawa en qualité d'administrateur nommé sur proposition de Nissan, en remplacement de Mademoiselle Yuriko Koike, et ce pour la durée du mandat restant à courir de cette dernière, soit jusqu'à la présente décision de l'Associé Unique ;
- renouveler le mandat d'administrateur de Madame Yu Serizawa, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Sixième décision (*Nomination de Monsieur Pascal Faure en qualité d'administrateur nommé sur proposition de l'Etat*)

L'Associé Unique nomme, sur proposition de l'Etat, Monsieur Pascal Faure en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Septième décision (*Nomination de Monsieur Martin Vial en qualité de représentant de l'Etat*)

L'Associé Unique nomme Monsieur Martin Vial en qualité de représentant de l'Etat à la suite de sa désignation par arrêté au sein du Conseil d'administration de l'Associé Unique. Le mandat de Monsieur Martin Vial est régi par les dispositions de l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique.

Huitième décision (*Nomination d'un nouvel administrateur - Madame Miriem Bensalah Chaqroun*)

L'Associé Unique nomme Madame Miriem Bensalah Chaqroun en qualité d'administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Neuvième décision (*Nomination d'un nouvel administrateur - Madame Marie-Annick Darmaillac*)

L'Associé Unique nomme Madame **Marie-Annick Darmaillac** en qualité d'administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Dixième décision (*Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire - Madame Catherine Barba*)

L'Associé Unique nomme Madame **Catherine Barba** en qualité d'administrateur, en remplacement d'un administrateur démissionnaire, Monsieur Riboud, sur la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Onzième décision (*Renouvellement du mandat de Monsieur Benoit Ostertag en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires de l'Associé Unique*)

L'Associé Unique renouvelle le mandat de Monsieur **Benoit Ostertag** en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires de l'Associé Unique, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Douzième décision (*Pouvoirs pour accomplir les formalités*)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal des présentes Décisions pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

Fait à Boulogne-Billancourt
Le 19 juin 2017


Anne-Sophie Le Lay
Directeur Juridique Groupe

RAPPORT DE GESTION

RENAULT sas



CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 9 FEVRIER 2017

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSOCIE UNIQUE DU 9 FEVRIER 2017

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

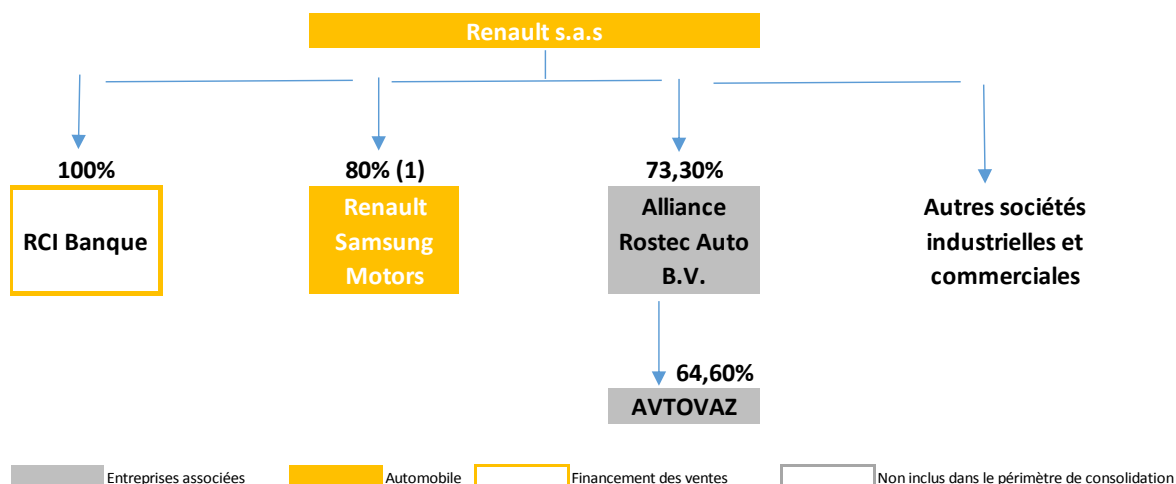
Le présent rapport vous donnera toutes précisions et tous renseignements nécessaires, les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur ayant été tenus à votre disposition ou communiqués dans les délais légaux.

Il vous sera également communiqué le rapport des commissaires aux comptes de notre société dans les délais légaux.

Ce rapport s'attache à distinguer, dans l'ensemble des activités du Groupe Renault telles que décrites dans le « Document de référence », les activités propres à la société Renault sas. Il présente également les résultats commerciaux des filiales des Régions, prolongement du constructeur Renault sas dans les pays, et les nouveaux partenariats.

1 Présentation de Renault sas

1.1 Structure de Renault sas



(1) Participation indirecte Renault sas

La JV Alliance Rostec Auto B.V. et le groupe Avtovaz composé de la société mère OAO Avtovaz et de ses filiales, précédemment comptabilisés par mise en équivalence, sont consolidés par intégration globale à compter de la réalisation de l'augmentation de capital d'Alliance Rostec Auto B.V. souscrite par Renault sas en décembre 2016. Suite à ces augmentations de capital, Renault détient désormais 73,30 % d'Alliance Rostec Auto B.V. (57,30 % des droits de vote), qui détient 64,60% du capital d'AVTOVAZ, soit un pourcentage de détention indirecte d'AVTOVAZ de 47,35%.

1.2 Activités de Renault sas

Au sein du groupe Renault, Renault sas conçoit, fabrique et commercialise des véhicules particuliers et utilitaires, ainsi que des pièces de fabrication et des pièces de rechange.

1.3 Objectifs stratégiques Plan « Drive The change »

DRIVE THE CHANGE, PREMIERE PARTIE (2011-2013): TROIS ANNEES DE TRANSFORMATIONS SIGNIFICATIVES

Pour les 3 premières années du plan (2011 à 2013), deux objectifs chiffrés avaient été fixés:

- atteindre un volume de vente de 3 millions de véhicules en 2013,
- générer 2 milliards d'euros de free cash-flow cumulé entre 2011 et 2013.

Grâce aux efforts de toute l'entreprise dans le maintien d'une stricte discipline financière, l'objectif de générer 2 milliards d'euros de *free cash-flow* au cumul des trois années du plan a été dépassé.

Il n'en est pas de même de l'objectif de ventes du fait d'un marché automobile qui, contrairement aux prévisions initiales du plan, atteint le point le plus bas des 20 dernières années et la quasi disparition pour le groupe Renault du marché iranien.

Pendant, durant ces 3 premières années du plan, le groupe Renault a considérablement évolué :

- résistance du marché européen à la crise grâce à de nouveaux produits attractifs notamment Clio IV, Captur et Zoe,
- internationalisation du groupe : les ventes du groupe Renault hors d'Europe sont passées de 37 % à 50 % en 2013 notamment grâce au renouvellement en profondeur de sa gamme Global Access capable de répondre à des attentes de clients mondiaux.

DRIVE THE CHANGE, DEUXIEME PARTIE (2014-2016): UNE NOUVELLE PHASE D'ACCELERATION

En 2015, le Président Carlos Ghosn a réaffirmé pour la seconde étape du Plan « Drive the change » les objectifs mesurés en 2017 de croissance et de rentabilité:

- un chiffre d'affaires de 50 milliards d'euros (intégrant les ventes à partenaires),
- un niveau de 5% de marge opérationnelle associé à un Free Cash-Flow positif chaque année.

Renault voit sur la deuxième partie du Plan l'aboutissement des efforts des années précédentes dans le renouvellement de la gamme et l'expansion géographique. Cette stratégie permet au Groupe de progresser significativement en volume et de gagner des parts de marché dans chacune de nos régions.

En 2016, le Groupe Renault progresse en part de marché pour la 4eme année consécutive et affiche même une année record avec 3,18 millions de véhicules vendus. Renault devient la deuxième marque en Europe et reste la première marque française dans le monde. Dacia est la première marque dans sa catégorie et RSM voit ses ventes progresser de 38,8% versus 2015.

2016 s'appuie notamment sur la réussite en année pleine des lancements produits effectués fin 2015 et par les lancements produits de 2016 répondant :

- o aux attentes des marchés émergents,
- o à un élargissement de la couverture des segments : gamme complète de cross-over, deux nouveaux pick-up sur le VU, renouvellement des gammes C et D,
- o aux attentes des clients en termes d'innovation et de satisfaction.

2 **Activités de la société Renault sas**

2.1 **Faits Majeurs 2016 et perspectives 2017**

2.1.1 Produits

La nouvelle signature de la marque Renault « Passion for life » s'articule autour d'un French Design, c'est-à-dire un savoir-faire attaché au challenge des conventions allié à une attention à la qualité d'exécution, et d'une vie plus facile grâce aux nouvelles technologies.

Cela s'accompagne en 2016 des lancements de nouveaux produits et de la réussite en année pleine des lancements de 2015.

Renouvellement complet de sa gamme de véhicules :

- Large offre complémentaire sur le segment des voitures compactes (segments A et B et assimilés VP) avec Kwid, Logan, Sandero, Nouvelle Twingo, Clio IV (lancement de la phase 2 en septembre 2016), Captur, Symbol, Scala et Kangoo. Kwid notamment, lancé en octobre 2015 sur le marché indien, confirme par son succès son très fort potentiel d'expansion mondiale.
- Lancement de la nouvelle Mégane berline, estate, Sedan et Scenic court et long avec un design différenciant et des offres technologiques issues du segment supérieur.
- Renouvellement du haut de gamme Renault:
 - o le nouvel Espace, commercialisé au printemps 2015, confirme son positionnement haut de gamme avec plus de 40% en version Initiale Paris (plus haut niveau de finition proposé) comme en son année de lancement,
 - o Talisman répond à la demande très concurrentielle des grandes berlines statutaires du segment D. La carrosserie berline a été commercialisée sur les marchés français et belge fin 2015 puis sur tous ses marchés de destination en janvier 2016. La carrosserie Estate est désormais disponible depuis l'été 2016 dans toute l'Europe,
 - o Présentation du concept-car Trezor au Salon Mondial de l'Automobile de Paris.
- Poursuite du développement sur le VU avec une offre large (1,6t à 6t, essence diesel et électrique, 2 à 22m3) et dynamique (Master et Trafic remis à neuf fin 2014, nouvelle face avant pour Kangoo) ainsi que des partenariats industriels avec GM, Nissan, Renault Trucks, Daimler et depuis 2016 avec Fiat (fourgon Talento),

Accroissement de la couverture des marchés :

- Réponse aux attentes sur les SUV, catégorie dont la croissance est la plus forte sur l'ensemble des marchés mondiaux :
 - o Segment B : Captur, commercialisé dans plus de 45 pays, contribue fortement à l'image de la marque par son succès,
 - o Face à la progression constante du segment C-SUV (Crossover compacts) depuis 10 ans, Renault répond avec :
 - le Duster (lancé en 2014), véritable succès dans de nombreux pays (Inde, Russie, Brésil, Colombie, Argentine,...),
 - Kaptur qui confirme, avec son entrée en mai 2016 sur le marché et dans l'usine russe de Renault, sa capacité à répondre aux exigences du marché russe et son potentiel d'expansion mondiale,
 - Kadjar, lancé avec succès depuis juin 2015 en Europe et à l'International. Une version Kadjar a été développée spécifiquement pour le marché chinois et lancée en mars 2016. Elle est le premier véhicule Renault fabriqué à l'usine DRAC inaugurée en février 2016 à Wuhan en Chine.
 - o Sur le segment D, la deuxième génération de Koleos a été révélée à la presse internationale en juillet 2016. Koleos a étendu en été 2016 sa zone de commercialisation visant à terme de couvrir 80 marchés sur le Monde et en particulier les marchés où l'Espace n'est pas commercialisé donc hors Europe. Koleos est désormais fabriqué en Chine pour le marché local et en Corée du Sud par Renault Samsung Motors pour le reste du Monde.
- Entrée de Renault sur le pick-up :
 - o Duster Oroch lancé fin 2015 au Brésil et en 2016 sur les autres marchés de la Région Amériques (Argentine, Colombie..),
 - o Alaskan, pick-up 1T, lancé en Colombie en octobre 2016.

Véhicules électriques :

Pionnier du VE en Europe et leader de ce marché, Renault voit sa stratégie crédibilisée par les annonces des principaux concurrents. Les innovations en 2016 (services connectés et doublement de l'autonomie de ZOE) confortent sa position et sa volonté d'un déploiement à grande échelle du véhicule zéro émission avec un marché mondial concentré sur l'Europe et la Chine (2/3 du marché mondial).

Poursuite de la success-story de Dacia:

- Offre limpide et simple revisitée en 2016 (nouveau design des Logan et Sandero, nouvelle motorisation essence, nouveaux équipements),
- Fédération forte des clients Dacia autour de l'achat malin par des événements ou sur des réseaux sociaux.

Forte progression de la marque RSM vendue exclusivement sur son marché domestique sud-coréen :

La part de marché de la marque passe de 5% en 2015 à 7% en 2016, les volumes augmentant de 38,8% avec 110 800 unités grâce au renouvellement des deux modèles phares de la marque,

- o SM6 en mars 2016 (dérivé de Renault Talisman) : 59 000 ventes en 2016,

- QM6 lancé en septembre 2016 (commercialisé aussi sous la marque Renault Koleos) : 13 000 ventes en 4 mois.

Fruits de la coopération des 2 centres d'ingénierie RSM à Seoul et Renault à Guyancourt, ces deux véhicules ont eu un succès immédiat.

Hors le QM3 importé d'Europe, les 6 autres modèles de la gamme sont produits par l'usine de Busan qui fournit également Nissan en Rougou pour l'Amérique du Nord.

Renaissance de la marque Alpine : surfant sur son image forte dans le domaine de la compétition automobile et auprès des collectionneurs passionnés de la marque, Renault, devenue seule actionnaire d'Alpine fin 2014, a présenté son show-car Alpine Vision en octobre et a créé un événement en ouvrant en décembre 2016 à la réservation 1 955 véhicules Alpine Première Edition, ce qui est de bonne augure pour la commercialisation fin 2017 du nouveau modèle de série Alpine qui sera révélé au Salon de Genève en mars 2017.

2.1.2 Résultats commerciaux 2016:

Dans un marché toutes marques en croissance de 4,6% et avec une part de marché à 3,5% (soit +0,3 point versus 2015), le Groupe Renault établit un record de ventes avec 3,18 millions de véhicules soit une progression de 13,3%. Toutes les régions croissent en volume et part de marché.

- **En Europe, Renault est la deuxième marque automobile.** Dans un marché dynamique en hausse de 7%, le Groupe affiche une part de marché en hausse de 0,5 point avec 10,6%. Les immatriculations augmentent de 11,8% (+191 099 véhicules) soit 1,8 millions de véhicules. Cette progression en volume est faite dans la totalité de ses marchés avec de très belles performances en France (+7,3%), Italie (+22,5%), Allemagne (+11,7%), Espagne (+9,1%), Grande-Bretagne (+8,1%) et Pologne (+24,1%). En France, le groupe réalise sa meilleure année commerciale depuis 5 ans : Renault renforce sa position de première marque automobile avec 22,3% de part de marché et Dacia est la 4ème marque la plus achetée par les clients particuliers avec un record historique de plus de 112 000 immatriculations.
 - Grâce au renouvellement de sa gamme (Espace, Talisman et la famille Mégane) et au bon démarrage de la nouvelle Scénic, la marque Renault est celle qui progresse le plus en Europe en part de marché avec +0,4 point,
 - Renault conserve sa position de leader sur le segment des citadines (segment B) grâce au succès de Clio et de Captur qui est en tête de son segment avec 215 670 immatriculations,
 - Sur le VU, Renault progresse de 9,9% avec une part de marché de 14,8%,
 - Onze ans après ses débuts en Europe, Dacia affiche une nouvelle croissance de ses immatriculations en 2016 (+10,8%) et établit un record de ventes avec 415 010 immatriculations,
 - Renault leader sur le marché européen du VE avec une ZOE leader sur le VP avec 21 735 immatriculations et Kangoo Z.E. leader sur le VU électrique avec 3901 véhicules. ,

L'Europe représente pour le Groupe 56,8% des ventes mondiales.

- **À l'International**, malgré une situation économique contrastée, le groupe renforce sa position en augmentant sa part de marché dans toutes les régions. Le renouvellement de sa gamme à l'International remporte également un grand succès avec Kwid en Inde, Kaptur en Russie, Kadjar et Koleos en Chine, Duster Oroch en Amériques, Mégane Sedan en Turquie, QM6 et SM6 en Corée du Nord.
 - **En Afrique Moyen-Orient Inde**, les résultats sont exceptionnels avec des immatriculations de 491 151, soit une hausse de 36,4% versus 2015 et une part de marché de 6,2% (+1,7 point):
 - L'Inde devient le 8ème marché le plus important du Groupe (+5 places versus 2015) avec des ventes de Renault en progression de 145,6% grâce à Kwid qui affiche 105 745 immatriculations,
 - En Iran, le Groupe a su redevenir un acteur majeur après la réouverture du marché et a doublé sa part de marché grâce à Tondar et Sandero,
 - Leadership toujours plus affirmé au Maghreb. En Algérie, le Groupe bénéficie de la production locale de Symbol et affiche une part de marché record de 51,3% soit +15,7 point. Au Maroc, Dacia et Renault sont respectivement première et deuxième marque avec 37,8% de part de marché soit une hausse de 22,5%.

- **En Eurasie**, le marché toutes marques est en baisse de 6,3% du fait de la chute de 10,8% du marché russe partiellement compensée par la croissance dans la majorité des autres pays de la Région. Dans ce contexte, le Groupe limite la baisse de ses immatriculations en Russie grâce au succès de Kaptur en Russie et profite du dynamisme de la Turquie, marché où il augmente ses ventes de 4,4%. Il en résulte des ventes du Groupe sur la Région en hausse de 2,3% avec 364 451 ventes et une part de marché qui progresse de 1,1 point à 13%.
- **Dans la région Amériques**, le Groupe résiste aux difficultés économiques (marché en baisse de 4%) et réussit à progresser en part de marché (+0,3 point à 6,5%) :
 - Brésil : part de marché record au Brésil où le Duster Oroch notamment est un vrai succès,
 - Argentine: progression de la marque Renault (+24,8%) dans un marché en hausse (+9,1%),
 - Colombie : nouveau record avec une part de marché à 21,3% et en volumes.
- **Dans la Région Asie-Pacifique**, les ventes du Groupe progressent de 35,5% avec 167 363 véhicules.
 - En Corée, Renault Samsung Motors progresse de 38,8% dans un marché en baisse de 0,3% : avec 111 087 ventes, la part de marché atteint 6,2% (+1,7 point) grâce au succès de SM6 et QM6 lancés en 2016.
 - En Chine, après le lancement de Kadjar, Renault enregistre une croissance de 50,8% de ses immatriculations sur un marché en hausse de 14%. Le nouveau Koleos laisse également présager de son succès avec déjà 10 000 commandes en 2 mois.

2.1.3 Perspectives 2017

En 2017, le marché mondial devrait connaître une croissance de 1,5% à 2% par rapport à 2016 : progression en Europe dont la France de 2%, stabilité des marchés brésiliens et russe, croissance en Chine de 5% et en Inde de 8%.

Dans la lignée du plan « Drive the Change », le groupe vise à :

- conforter Renault comme première marque automobile française dans le monde et Dacia comme première marque dans sa catégorie,
- continuer son offensive sur l'ensemble des activités Après-Ventes.

Le Groupe devrait profiter pleinement d'une gamme entièrement renouvelée en Europe, et, à l'international. D'autre part, la révélation en janvier 2017 au Salon Automobile de Bruxelles des nouveaux Kangoo ZE et Master ZE fait de Renault la seule marque qui propose une gamme unique au monde de 4 véhicules utilitaires « zéro émission ».

Dans ce contexte, le Groupe anticipe une progression de ses ventes et part de marché en Europe et à l'International.

Les axes stratégiques de développement à l'International pour 2017 sont :

- Maintenir un niveau de croissance rentable en Europe,
- Réussir l'Intégration de VAZ en Russie,
- Assurer en Chine le succès de ses 2 SUV, Kadjar et désormais Koleos, fabriqués à l'usine de Wuhan,
- Développer la position en Inde via le produit Kwid,
- Accélérer le développement en Iran : signature le 30/9/2016 avec Iran IDRO d'un accord préalable sur la création d'une joint-venture dont Renault sera l'actionnaire majoritaire avec pour objectif de développer son propre réseau de distribution dans ce marché à fort potentiel,
- Maintenir le leadership en Afrique,
- Etendre son offre en Amérique via les pick-up, les SUV et Kwid et renforcer sa position au Mexique.

D'autre part, dans un contexte automobile en profonde mutation, a été signé en France entre le Groupe et les représentants des organisations syndicales l'accord intitulé Renault France CAP 2020 afin de préparer l'avenir de Renault en France à l'horizon 2020 avec:

- Des engagements forts d'activité en France pour les usines en termes de volumes et de nouveau modèle et/ou plateforme et pour l'ingénierie (Investissement R&D+Capex au moins égal à 8% du CA annuel du Groupe),

- Une politique sociale concertée axée sur les recrutements, une organisation du travail plus souple, la reconnaissance des responsabilités et performances et l'amélioration de la qualité de vie.

2.2 Partenariats stratégiques

Septembre 2016 : L'Alliance Renault-Nissan et Microsoft Corp. ont signé un accord de partenariat mondial pluriannuel pour développer les technologies de demain qui feront progresser les expériences de conduite connectée dans le monde.

2.2.1 Le sport automobile

Le sport automobile est un levier de notoriété de la marque notamment dans les pays où Renault souhaite se développer (Chine, Inde, Amérique Latine..) mais aussi le laboratoire du savoir-faire technologique au bénéfice des véhicules de série.

En février 2016, Carlos Ghosn a révélé le dispositif global de Renault en Sports mécaniques

- création de deux entités distinctes: Renault Sport Racing et Renault Sport Cars. Renault Sport Racing comprend les activités de Renault en compétition, dont la nouvelle écurie Renault Sport Formula One Team et Renault e.dams. Renault Sport Cars prend en charge le développement et la commercialisation de la gamme de véhicules sportifs badgés Renault Sport,
- Nouvelle écurie Renault Sport Formula One Team,
- Annonce de son pool de partenaires.
- Renforcement de l'engagement aux côtés de Renault de la marque Infiniti, marque de l'Alliance Renault-Nissan : développement de la seconde génération de systèmes de récupération d'énergie (ERS) pour le groupe propulseur F1 par le biais d'un programme technologique spécifique.

Grâce à cette annonce, les sports mécaniques se réaffirment comme une partie intégrante de l'identité de marque de Renault et de son ADN grâce à sa présence en rallye, course monospace, client Clio cup, RS01 et formula E.

De même, Alpine est un fort vecteur d'image de marque de par son retour victorieux sur les podiums et l'actualité 2016 de la course automobile d'endurance : révélation en mars 2016 de ses deux équipages Signatech-Alpine A460, quatre victoires et trois autres podiums en neuf courses. L'Alpine A460 a marqué de son empreinte la catégorie LMP2 du Championnat du Monde d'Endurance.

2.3 Principaux chiffres Renault s.a.s

Le Secteur opérationnel Automobile de Renault poursuit l'amélioration de sa rentabilité et tient son engagement de Free Cash-Flow positif.

Les comptes sociaux de Renault sas présentent en 2016 un résultat net positif de 1 610 millions d'euros, première année de bénéfice après 3 ans de déficit.

2.3.1 Production

La production de Renault sas se décompose entre production propre à la société et production achetée à ses filiales ou à d'autres entités (dont Nissan).

En 2016, Renault sas a produit sur ses sites 607 milliers de véhicules (contre 531 milliers en 2015).

Renault sas a acheté à d'autres sites industriels un volume de 1 748 milliers de véhicules (contre 1 612 milliers en 2015).

2.3.2 Ventés

En 2016, Renault sas a réalisé un chiffre d'affaires de 45,2 milliards d'euros dont 27,6 milliards de ventes de véhicules neufs (VP + VU) correspondant à un volume d'environ 2,3 millions de véhicules. Les véhicules neufs vendus par Renault sas se répartissent géographiquement comme suit :

VP & VU (<i>en quantité</i>)	2016	2015
FRANCE	663 174	600 566
EUROPE	1 289 015	1 097 270
TOTAL FRANCE-EUROPE	1 952 189	1 697 836
AFRIQUE - MOYEN ORIENT - INDE	158 142	198 047
EURASIE	141 518	123 924
AMERIQUE	48 444	40 880
ASIE PACIFIQUE	34 218	72 075
TOTAL HORS FRANCE + EUROPE	382 322	434 926
TOTAL GENERAL	2 334 511	2 132 762

Le chiffre d'affaires comprend également 10,4 milliards de ventes de composants, 3,5 milliards d'euros de ventes de pièces de rechange et organes mécaniques, 0,7 milliard d'euros de ventes de véhicules d'occasion et 3 milliards d'euros des refacturations de prestations de services.

2.3.3 Effectifs

Les effectifs moyens de Renault sas s'analysent comme suit :

(En nombre de personnes)	2016	2015
Apprentis	1 384	1 190
Agents de production	8 717	8 987
Employés, techniciens et agents de maîtrise	10 404	10 803
Cadres	10 414	10 080
TOTAL	30 919	31 060

2.3.4 Résultats financiers

Au titre de l'exercice 2016, les résultats de l'activité de Renault sas se décomposent et s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015
Chiffre d'Affaires	45 198	39 426
Produits d'Exploitation	47 136	41 136
Charges d'Exploitation	46 295	40 748
Résultat d'Exploitation	841	388
Résultat Financier	718	34
Résultat Exceptionnel	100	(466)
Impôt sur les bénéfices	(49)	6
Résultat net de l'exercice	1 610	(38)

Comme indiqué précédemment, le chiffre d'affaires de 45,2 milliards d'euros est principalement constitué de ventes de véhicules neufs pour 27,6 milliards d'euros, correspondant à un volume d'environ 2,3 millions d'unités et de ventes de composants automobiles pour 10,4 milliards d'euros.

En 2016, Renault s.a.s. réalise un bénéfice d'exploitation de 841 millions d'euros.

Le résultat financier bénéficiaire de 718 millions d'euros est constitué :

- Des produits nets liés aux participations pour 619 millions d'euros qui comprennent principalement les dividendes reçus pour 594 millions d'euros,
- Des produits nets liés au change pour 81 millions d'euros, dont 80 millions d'euros de reprises nettes aux provisions pour pertes de change,
- Des autres produits financiers nets pour 18 millions d'euros, dont :
 - 58 millions d'euros de reprises nettes de dépréciation d'un prêt consenti à la société Avtovaz JSC,
 - 24 millions d'euros de produits financiers distribués par le Fonds Commun de Placement à Risque, Fonds Avenir Automobile,
 - 37 millions de charges de désactualisation des provisions pour engagement de retraite et véhicule électrique,

- 25 millions d'intérêts versés à Renault SA dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de trésorerie.

Le résultat exceptionnel bénéficiaire de 100 millions d'euros correspond à :

- des charges nettes exceptionnelles de 215 millions d'euros, dont :
 - 150 millions d'euros de coûts liés à la mise en place de mesure d'adaptation d'effectifs,
 - 13 millions d'euros de coûts liés à certains véhicules,
 - 7 millions d'euros de charges liées à des abandons de projets,
- des reprises nettes de provisions et amortissements exceptionnels de 311 millions d'euros, dont :
 - 315 millions d'euros de reprises de dépréciation des créances du client Avtovaz JSC,
 - 146 millions d'euros de reprises de provisions liées aux mesures d'adaptation d'effectifs,
 - 155 millions d'euros de dotations de provisions liées aux mesures d'adaptation d'effectifs, dont 87 millions d'euros concernant le nouvel accord « Renault France CAP 2020 – contrat d'Activité pour une Performance durable » qui prévoit la poursuite du dispositif de Dispense d'Activité Carrière Spécifique,
 - 60 millions d'euros de dotations nettes aux amortissements dérogatoires,
 - 42 millions d'euros de reprises nettes de provisions pour risques liés à certains véhicules,
 - 16 millions d'euros d'indemnités d'assurance perçues.
- des résultats nets de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles de 9 millions d'euros,
- des pertes nettes de cessions d'immobilisations financières de 6 millions d'euros qui concernent la cession des titres Renault Venezuela CA.

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 1 610 millions d'euros.

2.3.5 Prise de participation

- ALHENA SERVICES

Prise de participation le 5 juillet 2016, capital de 28 000€ dont 17,86% détenu par Renault s.a.s,

- CHRONOCAM

Prise de participation le 12 octobre 2016, capital de 1 024 195,04 € dont 6,47% détenu par Renault s.a.s,

- SYLPHEO

Acquisition le 9 novembre 2016, capital de 83 200 € détenu à 100% par Renault s.a.s,

- DEVIALET

Prise de participation le 12 décembre 2016, capital de 4 345 160 € dont 2,38% détenu par Renault s.a.s,

- RENAULT DIGITAL SAS

Création le 19 décembre 2016, capital de 10 000 € détenu à 100% par Renault s.a.s.

3 Recherche et développement

Renault a consacré en 2016 3 182 millions d'euros (2 983 millions d'euros en 2015) à la recherche et développement majoritairement pour le développement de nouveaux véhicules (nouveau Renault Scenic, Alaskan, ZOE).

S'ajoutent les recherches sur les nouvelles technologies liées au véhicule frugal en énergie, connecté et autonome mais aussi le développement des modules et plateformes Common Module Family (CMF) de l'Alliance (par exemple Kwid en Inde, Nouvel « Espace », Megane, Talisman, Koleos et Kadjar) et la multiplication en France et à l'étranger des FabLab internes (Roumanie, Inde, Corée et dans la Silicon Valley).

4 Responsabilité Sociale de l'Entreprise

En tant que levier de management de l'innovation et opportunité de création de valeur, la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) contribue à l'atteinte des objectifs Renault 2016 – Drive the Change à travers 4 axes prioritaires environnement, mobilité pour tous, sécurité/santé et éducation.

De nombreuses actions ont été menées. On peut citer en 2016 :

- un évènement inédit le 3 juin 2016: le "Mobiliz Lab". Renault développe, depuis 2012, un programme d'entrepreneuriat social baptisé Renault Mobiliz avec pour objectif de trouver et développer des solutions de mobilité pour les personnes en situation de précarité. Entrepreneurs solidaires et collaborateurs de Renault se sont rencontrés pour construire ensemble des solutions innovantes pour la mobilité solidaire de demain,
- Participation aux Jeux Paralympiques de Rio en septembre 2016 : 10 médailles pour l'équipe Renault Handisport Team,
- Alliance Renault-Nissan, partenaire officiel de la Cop 22 qui a eu lieu en septembre 2016,
- Remise du « Climate Leadership Award » en octobre 2016 par l'organisation internationale à but non lucratif CDP (anciennement connue sous le nom de "Carbon Disclosure Project") pour son action et sa stratégie de réduction de l'empreinte carbone de ses produits et activités. Le Groupe Renault intègre ainsi la « A LIST » des entreprises considérées par CDP comme les leaders mondiaux en matière de lutte contre le changement climatique.
- Inauguration d'une nouvelle usine éco-conçue en février 2016 à Wuhan en Chine, bénéficiant ainsi des dernières avancées, à l'image des nouvelles usines implantées dans des pays émergents au cours des dernières années,
- À fin 2016, 20 modèles représentant 98 % des ventes mondiales de véhicules particuliers et 90 % des ventes totales de véhicules du Groupe (marques Renault, Dacia et RSM) ont fait l'objet d'une Analyse des impacts environnementaux sur le Cycle de vie (ACV) complet suivant une méthodologie normalisée ayant fait l'objet d'une revue critique par un panel indépendant.

Dans le cadre de la préparation de son prochain plan stratégique le Groupe travaille également, en lien avec l'initiative Science Based Targets lancée conjointement par CDP, l'UN Global Compact, le WRI et le WWF, à la définition de cibles ambitieuses de réduction de l'empreinte carbone de ses produits et activités sur le long terme (2050), sur la base des dernières données scientifiques et en cohérence avec l'objectif fixé par l'accord de Paris.

5 Facteurs de risque

Se référer au document de référence.

6 Evènements post-clôture

Dans le cadre de la procédure en cours sur le dossier « émissions », Renault a pris note, sans toutefois avoir pu à ce stade en obtenir confirmation officielle, de l'ouverture d'une information judiciaire. Cette nouvelle étape de la procédure indiquerait le souhait du Parquet de poursuivre les investigations. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes au 31 décembre au titre de cette procédure.

7 Présentation des comptes sociaux et affectation du résultat

Les comptes de l'exercice sont annexés au présent rapport (cf. plaquette remise en séance).

L'exercice 2016 fait apparaître un résultat net comptable positif de 1 610 294 251,32 euros.

Les comptes ont fait l'objet d'un arrêté par le Conseil d'Administration du 09 février 2017.

7.1 Résultats de l'exercice et proposition d'affectation

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1.610.294.251,32
Dotation à la réserve légale	-
Solde	1.610.294.251,32
Report à nouveau antérieur	-1.434.774.710,73
Solde reportable	175.519.540,59
Dividendes	175.062.660,00
Report à nouveau	456.880,59

7.2 Montants des dividendes et avoir fiscal distribués au titre des trois derniers exercices (CGI, art.243 » bis)

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé ci-dessous le montant des dividendes versés pour les trois derniers exercices.

Exercice	Dividende par action	Impôt déjà versé par action
		(avoir fiscal)
2013	/	/
2014	/	/
2015	/	/

Au présent rapport est joint le tableau prévu à l'article R225-102 (tableau des résultats des cinq derniers exercices).

7.3 Montant des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI

Le montant des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI s'élève à 4,3 millions d'euros en 2016.

8 Publication des indicateurs de paiement fournisseurs instaurés par la loi de modernisation de l'économie (LME) à fin 2016

Conformément au décret d'application de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 (dite loi «LME») et aux préconisations récentes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC, EJ 2009-152, décembre 2009), nous indiquons ci-après la ventilation par échéance des soldes à fin 2016 et fin 2015 des dettes fournisseurs et des comptes rattachés, ainsi que des dettes sur immobilisations et comptes rattachés, publiées dans la plaquette des comptes sociaux de la société Renault sas.

Situation à fin 12/2015 - RENAULT sas

Échéances / Comptes fournisseurs - Soc. 0001 - RENAULT sas	Compte	1) Échu > 60 Jrs	2) Échu 30-60 jrs	3) Échu 01-30 jrs	4) Éch au 31/12/2015	5) A Échoir 01-30 jrs	6) A Échoir 30-60 jrs	7) A Échoir 60-90 jrs	8) A Échoir > 90 jrs	TOTAL en KEUR
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	401100	-25 734	-17 293	-40 422	-24 422	-2 177 981	-485 543	-100	-370	-2 751 864
Fournisseurs d'immobilisations Retenues de Garantie	404700								-2 719	-2 719
Effets à payer	403100 / 200					-500 481	-292 302			-792 782
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMO S		-25 734	-17 293	-40 422	-24 422	-2 678 462	-757 845	-100	-3 089	-3 547 365
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMO S en %		0,7%	0,5%	1,1%	0,7%	75,5%	21,4%	0,0%	0,1%	100,0%
Factures Non Parvenues										-3 004 315
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS (EN KEUR)										-6 551 681

Situation à fin 12/2016 - RENAULT sas

Échéances / Comptes fournisseurs - Soc. 0001 - RENAULT sas	Compte	1) Échu > 60 Jrs	2) Échu 30-60 jrs	3) Échu 01-30 jrs	4) Éch au 31/12/2015	5) A Échoir 01-30 jrs	6) A Échoir 30-60 jrs	7) A Échoir 60-90 jrs	8) A Échoir > 90 jrs	TOTAL en KEUR
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	401100	-17 130	-21 492	-109 808	-53 147	-2 458 662	-761 758	3		-3 421 995
Fournisseurs d'immobilisations Retenues de Garantie	404700								-2 053	-2 053
Effets à payer	403100 / 200					-564 767	-147 455	-408		-712 630
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMO S		-17 130	-21 492	-109 808	-53 147	-3 023 430	-909 213	-405	-2 053	-4 136 678
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMO S en %		0,4%	0,5%	2,7%	1,3%	73,1%	22,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Factures Non Parvenues										-3 516 215
TOTAL DETTES FOURNISSEURS + DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS (EN KEUR)										-7 652 893

9 Conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce

En application de l'article 16 des statuts de Renault sas, le Conseil d'Administration approuve les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.

Il est ainsi porté à votre connaissance qu'aucune convention relevant de l'article L 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au titre de l'exercice 2016.

10 Décisions à prendre

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport. Nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le Conseil d'Administration

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
2, avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1
France

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Renault s.a.s.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016
Renault s.a.s.
Société par Actions Simplifiée
13-15, quai Le Gallo – 92100 Boulogne-Billancourt
Ce rapport contient 39 pages

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
2, avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1
France

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Renault s.a.s.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Renault s.a.s., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- Comme précisé dans la note B.7. de l'annexe aux comptes annuels et conformément à l'avis n°34 du Conseil national de la comptabilité, votre société a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive. La détermination de la valeur d'équivalence de ces titres est établie sur la base des règles et des méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Notre appréciation de cette valeur d'équivalence s'est fondée sur le résultat des diligences mises en œuvre dans le cadre de l'audit des comptes du Groupe Renault pour l'exercice 2016.
- Lors de l'arrêté de ses comptes, la société Renault s.a.s. est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur comptable des actifs immobilisés (notes B.6. et D.1.), les titres de participation des sociétés non contrôlées (notes B.7.b et D.4.), ainsi que la provision pour garantie des véhicules (notes B.3. et E.3.), la provision pour engagement de retraite et autres avantages au personnel à long terme (notes B.11. et E.2.), les provisions pour restructuration et mesures d'adaptation des effectifs (notes B.11. et E.3.) et la provision pour ventes avec engagement de reprise (notes B.11. et E.3.). Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables appliquées et des informations données dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et apprécié sur cette base le caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris la Défense, le 14 février 2017

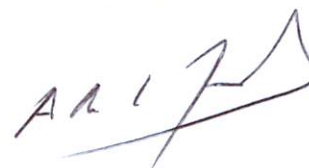
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.


Jean-Paul Vellutini


Laurent des Places

ERNST & YOUNG Audit



Aymeric de La Morandière

COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

AU 31 DECEMBRE 2016

(Conseil d'Administration du 09 février 2017)

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

	PAGE
ETATS DE SYNTHESE	
Compte de résultat.....	3
Bilan actif	5
Bilan passif.....	6
Tableau de flux de trésorerie.....	7
 ANNEXE AUX COMPTES	
A - Faits caractéristiques de l'exercice.....	8
B - Règles et méthodes comptables.....	9
C - Analyse du compte de résultat	13
D - Analyse du bilan actif	18
E- Analyse du bilan passif.....	26
F- Autres éléments d'information.....	30

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2016	2015
Ventes de biens	42 153	36 504
Refacturations et autres prestations	3 045	2 922
CHIFFRE D'AFFAIRES (Note C.1)	45 198	39 426
Production stockée	259	77
Production immobilisée	42	42
Reprises sur provisions (Note C.4.1)	1 083	1 168
Transferts de charges	2	4
Autres produits (Note C.2.2)	552	419
PRODUITS D'EXPLOITATION	47 136	41 136
Achats de matières premières et autres approvisionnements	33 163	28 944
Variation de stocks	(69)	(139)
Autres achats et charges externes (Note C.2.1)	8 819	7 819
Impôts, taxes et versements assimilés (Note C.3)	281	242
Salaires et traitements	1 709	1 647
Charges sociales	580	565
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	444	450
- sur actif circulant : dotations aux provisions (Note C.4.2)	351	341
- pour risques et charges : dotations aux provisions (Note C.4.2)	920	763
Autres charges	97	116
CHARGES D'EXPLOITATION	46 295	40 748
RESULTAT D'EXPLOITATION	841	388

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2016	2015
Produits des titres et créances rattachées	611	496
Reprises de provisions	42	69
Dotations aux provisions	(34)	(348)
PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS (Note C.5)	619	217
Différences de change	1	20
Dotations nettes de provisions pour risques de change	80	(38)
PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE (Note C.6)	81	(18)
Intérêts perçus et autres produits assimilés	27	12
Intérêts versés et autres charges assimilées	(34)	(73)
Reprises de provisions des prêts	104	2
Dotations aux amortissements et provisions des prêts	(79)	(106)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Note C.7)	18	(165)
RESULTAT FINANCIER	718	34
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 559	422
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	4
Produits exceptionnels sur opérations en capital	88	229
Reprises de provisions	643	444
PRODUITS EXCEPTIONNELS	731	677
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	215	381
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	84	284
Dotations aux amortissements et provisions	332	478
CHARGES EXCEPTIONNELLES	631	1 143
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note C.8)	100	(466)
IMPOT SUR LES BENEFICES (Note C.9)	(49)	6
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 610	(38)

BILAN

ACTIF (en millions d'euros)	2016			2015
	Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note D.1)	606	378	228	166
Terrains et constructions	428	256	172	165
Outillages spécifiques	6 629	5 701	928	935
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	839	747	92	84
Autres immobilisations corporelles	379	245	134	132
Immobilisations corporelles en cours	35		35	28
Avances et acomptes	39		39	94
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note D.1)	8 349	6 949	1 400	1 438
Participations évaluées par équivalence (Note D.3)	11 978	798	11 180	10 422
Autres participations (Note D.4)	384	263	121	180
Créances rattachées à des participations (Note D.5)	749	44	705	209
Autres immobilisations financières (Note D.6)	350	89	261	343
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 461	1 194	12 267	11 154
ACTIF IMMOBILISE	22 416	8 521	13 895	12 758
Matières premières et autres approvisionnements	365	68	297	249
En-cours de production	153	0	153	141
Produits intermédiaires et finis	923	142	781	544
STOCKS ET EN-COURS (Note D.7)	1 441	210	1 231	934
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	28		28	23
Clients et comptes rattachés (Note D.8)	4 293	711	3 582	2 505
Autres créances (Note D.9)	1 038	51	987	844
CREANCES	5 331	762	4 569	3 349
DISPONIBILITES	73		73	100
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Note D.10)	453		453	397
ACTIF CIRCULANT	7 326	972	6 354	4 803
ECART DE CONVERSION ACTIF (Note D.10)	44		44	111
TOTAL ACTIF	29 786	9 493	20 293	17 672

BILAN

PASSIF (en millions d'euros)	2016	2015
Capital	534	534
Primes d'apport	2 070	2 070
Réserve légale	53	53
Autres réserves	1	1
Ecart d'équivalence	1 990	1 562
Report à nouveau	(1 435)	(1 397)
Résultat	1 610	(38)
Provisions réglementées	425	365
CAPITAUX PROPRES (Note E.1)	5 248	3 150
AUTRES FONDS PROPRES	17	15
TOTAL FONDS PROPRES	5 265	3 165
Provisions pour engagements de retraite (Note E.2)	875	851
Autres provisions pour risques et charges (Note E.3)	1 744	1 693
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 619	2 544
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	4
Emprunts et dettes financières divers	55	1 390
DETTES FINANCIERES (Note E.4)	56	1 394
Fournisseurs et comptes rattachés (Note E.5.1)	7 228	6 106
Dettes fiscales et sociales	1 078	1 088
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	425	423
Autres dettes (Note E.5.2)	1 964	1 508
AUTRES DETTES	10 695	9 125
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Note E.6)	1 606	1 413
ECART DE CONVERSION PASSIF (Note E.6)	52	31
TOTAL PASSIF	20 293	17 672

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	2016	2015
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net comptable	1 610	(38)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	436	714
Dotations nettes relatives aux provisions réglementées	60	13
Dotations nettes relatives aux provisions	75	(210)
Plus-values de cession d'éléments d'actifs	(10)	56
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 171	535
Variation du besoin en fonds de roulement		
Stocks et en-cours	(297)	(203)
Clients et comptes rattachés	(1 009)	(376)
Autres créances d'exploitation	(204)	(288)
Fournisseurs et comptes rattachés	1 143	1 212
Autres dettes d'exploitation	640	383
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR LES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 444	1 263
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (Note D.1)	(545)	(545)
Acquisitions de titres de participation (Notes D.3 & D.4)	(246)	(51)
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	88	70
Diminution (augmentation) nette des autres immobilisations financières (Notes D.5 & D.6)	(433)	20
Variation des dettes et créances sur immobilisations	1	(93)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 135)	(599)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires (Note E.1)		
Variation des autres fonds propres	2	4
Diminution (augmentation) nette des prêts rémunérés aux conditions de marché		
Augmentation (diminution) nette des dettes porteuses d'intérêts (2)	(1 335)	(332)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(1 333)	(328)
VARIATION DE TRESORERIE (1)	(24)	336
Trésorerie d'ouverture	96	(239)
Trésorerie de clôture	72	96

(1) La trésorerie comprend les soldes de banque débiteurs ou créditeurs (ces derniers correspondants à des découverts momentanés) et les valeurs mobilières de placement.

(2) La diminution des dettes porteuses d'intérêt provient principalement du remboursement de la dette financière auprès de Renault SA (1 291 millions d'euros au 31 décembre 2015) dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de trésorerie.

ANNEXE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

A. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Dans un marché toutes marques en croissance de 4,6% et avec une part de marché de 3,5%, RENAULT s.a.s a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 45,2 milliards d'euros contre 39,4 milliards d'euros en 2015, soit une hausse de 14.6%. Les ventes de véhicules neufs (VP+VU) représentent 27,6 milliards d'euros (23,7 milliards d'euros en 2015) correspondant à un volume de 2.3 millions de véhicules vendus (contre 2,1 millions en 2015) et les ventes de composants automobiles s'établissent à 10,4 milliards d'euros contre 8.8 milliards d'euros en 2015.
- Avec un résultat courant 2016 à 1 559 millions d'euros, un résultat exceptionnel bénéficiaire de 100 millions d'euros, une charge d'impôt de l'exercice de 49 millions d'euros, RENAULT s.a.s réalise, après 3 années de perte comptable, un bénéfice net de 1 610 millions d'euros.
- Avec une capacité d'autofinancement de 2,2 milliards d'euros, RENAULT s.a.s a notamment remboursé au cours de l'année 2016 sa dette financière vis-à-vis de RENAULT SA (1,3 milliards d'euros au 31 décembre 2015) dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie. Au 31 décembre 2016, RENAULT s.a.s est désormais en position prêteuse vis-à-vis de RENAULT SA de 209 millions d'euros.
- Les résultats financiers et exceptionnels de l'année 2016 sont notamment impactés par les opérations liées à la détention indirecte du groupe Avtovaz par RENAULT s.a.s.
- Le Groupe AVTOVAZ a enregistré au cours de l'exercice 2016 une perte de 45 milliards de roubles russes (soit 603 millions d'euros au cours de change moyen du rouble russe 2016) à comparer à une perte de 74 milliards de roubles russes (soit 1 086 millions d'euros au cours de change moyen du rouble russe 2015) et présente des capitaux propres consolidés – part du Groupe négatifs de 58 milliards de roubles russes (soit 906 millions d'euros au cours de change au 31 décembre 2016 du rouble russe).

Suite à une augmentation de capital de la JV Alliance Rostec Auto B.V. souscrite exclusivement par RENAULT s.a.s pour un montant de 14,85 milliards de roubles russes (217 millions d'euros), RENAULT s.a.s détient désormais 73.3% de cette JV (50% moins une action au 31 décembre 2015), qui a elle-même souscrit pour un montant de 14,85 milliards de roubles russes à une augmentation de capital en numéraire d'AVTOVAZ de 26,14 milliards de roubles russes lui permettant d'en détenir désormais 64.6% (74,51 % au 31 décembre 2015).

Du fait des pertes accumulées par le Groupe AVTOVAZ, des difficultés financières de ce Groupe dans le contexte notamment d'un marché Russe automobile ayant chuté de près de 35% en 2015 et du manque de visibilité quant à la capacité du Groupe AVTOVAZ à payer ses créances et ses prêts, RENAULT s.a.s avait décidé au 31 décembre 2015 de laisser les fonds correspondants à disposition d'AVTOVAZ JSC sans échéance déterminée et envisageait de les utiliser dans le cadre d'une restructuration capitalistique du Groupe AVTOVAZ à mettre en place dans le futur. Des créances et des prêts pour une valeur brute de respectivement 315 millions d'euros et 100 millions d'euros avaient été intégralement dépréciés en résultat exceptionnel pour les créances et en résultat financier pour les prêts en 2015. Les titres de la JV Alliance Rostec Auto B.V. avaient pour leur part été provisionnés en fonction de la valeur boursière sous-jacente des titres AVTOVAZ détenus au travers de cette entité pour ramener ces titres à une valeur de 91 millions d'euros en tenant compte d'une provision pour dépréciation des titres cumulée de 746 millions d'euros (dont 318 millions d'euros comptabilisés en 2015).

Les titres détenus au 31 décembre 2016 dans la JV Alliance Rostec Auto B.V. sont désormais évalués à leur valeur d'équivalence, soit 323 millions d'euros, cette société étant désormais intégrée globalement dans les comptes consolidés.

Au 31 décembre 2016 les créances et prêts dont les fonds correspondants sont laissés à disposition d'AVTOVAZ JSC sans échéance déterminée et qui seront utilisés dans le cadre de la poursuite en 2017 de la restructuration capitalistique du Groupe AVTOVAZ initiée en 2016 représentaient une valeur brute de 382 millions d'euros pour les créances et 137 millions d'euros pour les prêts. Une provision a été constituée sur les prêts à hauteur de 42 millions d'euros pour tenir compte de l'écart entre la valeur brute de ces prêts et la valeur estimée des titres qui seront obtenus en contrepartie de l'apport prévu en 2017, soit une reprise de provision comptabilisée en 2016 de 315 millions d'euros pour les créances en résultat exceptionnel et de 100 millions d'euros pour les prêts comptabilisés en résultat financier.

B. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société RENAULT s.a.s ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les méthodes retenues pour l'évaluation des postes du compte de résultat et du bilan sont les suivantes :

B.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventes et constatation de la marge

Les ventes de biens sont comptabilisées au moment où ceux-ci sont mis à la disposition du réseau de distribution s'il s'agit de concessionnaires ou lors de leur livraison au client final pour les ventes directes. La marge est constatée immédiatement, y compris pour les ventes de véhicules avec engagement de reprise.

Primes d'incitation à la vente

Le coût de ces programmes est déduit du chiffre d'affaires ou comptabilisé en charge suivant leur nature, lors de l'enregistrement des ventes correspondantes. Dans le cas où ils sont décidés postérieurement à cette vente, ils sont provisionnés dès la prise de décision.

B.2. CONTRATS A LONG TERME

Les résultats sur les contrats de service afférents à l'extension de garantie et à l'entretien des véhicules sont comptabilisés à l'avancement. Les pertes probables font l'objet de provisions dans l'exercice dès lors qu'elles sont connues.

B.3. GARANTIE

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs à la garantie constructeur des véhicules et pièces vendus non couverts par des contrats d'assurance, sont constatés en charges lorsque les ventes sont enregistrées. Dans le cas de campagnes de rappel liées à des incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, les coûts correspondants font l'objet de provisions dès lors que la décision d'engager la campagne est prise. Les coûts relatifs à la garantie constructeur pour lesquels un recours auprès des fournisseurs est engagé sont comptabilisés en produit lorsque leur récupération est jugée quasi certaine.

B.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche, de développement et de démarrage sont comptabilisés en charges selon leur nature (frais de personnel, achats, ...) au cours de l'exercice pendant lequel ils sont encourus.

B.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente et régulière.

B.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations est égale au coût historique d'acquisition ou de production. Les frais de conception sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges sauf ceux engagés pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées des composants identifiés :

- Constructions (1)	15 à 30 ans
- Outillages spécifiques	2 à 7 ans
- Matériel et autres outillages (hors lignes de presse)	5 à 15 ans
- Lignes de presse	20 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles	4 à 6 ans
- Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans

(1) Les constructions dont la mise en service est antérieure à 1987 sont amorties sur une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans.

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire), il est enregistré en résultat exceptionnel.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation initialement anticipée est raccourcie, en particulier dans le cas de décision d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe.

Des changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs pourraient constituer des indices de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable constitue la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des actifs. La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en résultat exceptionnel.

B.7. PARTICIPATIONS

a) Par dérogation à la règle générale en matière d'évaluation des titres au bilan, RENAULT s.a.s a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive, conformément à l'avis n° 34 du Conseil National de la Comptabilité (juillet 1988) :

- le périmètre d'application de la méthode correspond aux sociétés consolidées par intégration globale,

- les capitaux propres de ces sociétés sont déterminés sur la base des principes comptables retenus pour la consolidation, s'agissant d'une méthode d'évaluation, il n'est tenu compte d'aucune élimination concernant les opérations intra sociétés du Groupe,

- pour l'évaluation d'une filiale, les titres qu'elle détient sur des sociétés contrôlées de façon exclusive par le Groupe sont estimés selon la même méthode,

- la variation annuelle de la quote-part globale de capitaux propres représentative de ces titres ne constitue pas un élément de résultat ; elle est inscrite en capitaux propres au poste « Ecart d'équivalence », cet écart n'est pas distribuable et ne peut être utilisé pour compenser les pertes. Lorsque l'écart d'équivalence devient négatif, une provision pour dépréciation globale est dotée par le compte de résultat.

b) Les titres de participation des sociétés non contrôlées de façon exclusive figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ils sont évalués à la plus faible des valeurs d'acquisition ou d'inventaire déterminée en prenant en compte la quote-part d'actif net et les perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

B.8. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient qui correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation.

B.9. CREANCES

Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus. Chaque fois que leur réalisation n'est pas certaine, leur montant est porté en créances douteuses. Elles sont dépréciées dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif lorsque l'intégralité des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers.

B.10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat et intérêts courus pour les obligations ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

B.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont définies conformément au règlement CRC 2000-06. Elles correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture. Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle une sortie de ressources ne l'est pas. Il ne donne pas lieu à constatation d'une provision et fait l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

- Provision pour ventes avec engagements de reprise

La valeur de revente prévisionnelle d'un véhicule avec engagement de reprise est estimée en prenant en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion mais aussi ses perspectives d'évolution sur la durée d'écoulement des véhicules, qui peuvent être influencées par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur). Dès lors qu'une perte est anticipée sur la vente du véhicule d'occasion, une provision pour risques et charges est constatée.

- Provisions pour dépollution et remises en état des sites

L'enregistrement des provisions pour dépollution et remises en état des sites résulte de l'obligation pour l'entreprise exploitante de remettre en état le site dégradé. La provision est constituée dès lors que la décision de restitution des sites au propriétaire est prise ou qu'une obligation légale ou réglementaire apparaît. Elle est reprise au fur et à mesure de la comptabilisation des charges.

- Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges d'exploitation de la période à laquelle ils sont liés. Pour les régimes à prestations définies, concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité et de rotation du personnel. Ils sont ensuite ramenés à la valeur actuelle sur la base des taux de marché fondés sur les obligations à long terme des émetteurs de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture.
- juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

- Indemnités de fin de contrat de travail

Le coût des mesures d'adaptation d'effectifs est pris en charge dès que les mesures décidées par la société ont été annoncées au personnel.

- Mesures de restructuration (autres que relatives au personnel)

Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

B.12. CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISES ETRANGERES

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellées en devises aux taux en vigueur à la clôture au 31 décembre ;
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif (écart de conversion) ;
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes de change latentes déterminées de la façon suivante :
 - détermination d'une position de change, devise par devise et échéance par échéance, constituée des éléments de bilan libellés en devises étrangères et des éléments de hors bilan en couverture du risque de change ;
 - compensation des gains et des pertes de change latents, devise par devise et échéance par échéance ;
 - comptabilisation des pertes de change latentes résiduelles par devise et par échéance.

B.13. CESSION-BAIL

Les plus-values sur les immobilisations vendues en cession-bail (lease-back) sont comptabilisées en compte de régularisation passif au poste « produits constatés d'avance » et rapportées au résultat par fractions égales sur la durée du contrat.

B.14. INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Les résultats dégagés sur les instruments qualifiés de couverture, sont portés au compte de résultat de façon symétrique à ceux constatés sur l'élément couvert.

Le montant notionnel des opérations d'achats ou de ventes à terme figurent en engagements hors bilan.

C. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

C.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

(en millions d'euros)	2016			2015		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Véhicules particuliers	7 258	15 244	22 502	6 081	13 272	19 353
Véhicules utilitaires	3 295	2 405	5 700	2 948	2 088	5 036
Composants Automobiles	166	10 252	10 418	137	8 619	8 756
Pièces de rechange véhicules	1 627	1 731	3 358	1 604	1 611	3 215
Outils et autres équipements	136	39	175	118	25	143
Refacturations et autres prestations	1 419	1 626	3 045	1 294	1 629	2 923
TOTAL	13 901	31 297	45 198	12 182	27 244	39 426

C.2. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

C.2.1. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(en millions d'euros)	2016	2015
Achat études, travaux et fournitures non stockés	2982	2729
Prestation de façonnage des usines	1848	1596
Achats de services, travaux extérieurs et fournitures non stockés	1134	1133
Services extérieurs	3097	2844
Sous-traitance, contrats et études et recherches	2756	2515
Assurances, documentation, entretien et réparation et locations	341	328
Autres services extérieurs	2739	2247
Transport	1172	1110
Publicité, moyens commerciaux et relations publiques	719	439
Personnel extérieur ou emprunté	507	399
Honoraires, commissions, frais de voyage et déplacement et autres	341	299
TOTAL	8 819	7 819

A titre d'information, le montant total des frais de recherche et développement du compte d'exploitation s'élève à 3 182 millions d'euros (2 983 millions d'euros en 2015).

C.2.2. AUTRES PRODUITS

En 2016, les autres produits comprennent :

(en millions d'euros)	2016	2015
Redevances	431	315
Quotes-parts bénéficiaires de résultat des opérations faites en commun	76	59
Indemnités d'assurances, de remise en état et autres produits	14	14
Subventions d'exploitation	11	12
Refacturation de consignes sur pièces de rechange	20	19
TOTAL	552	419

C.3. IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

En 2016, les impôts, taxes et versements assimilés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015
Contribution Economique Territoriale	82	73
Taxes et versements assimilés sur rémunérations	52	53
Retenues à la source	39	34
Organismes de formation	30	25
Contribution Sociale de Solidarité	51	30
Taxe foncière, redevances versées à l'Etat et autres taxes	12	12
Taxes sur véhicules diverses	15	15
TOTAL	281	242

C.4. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

C.4.1. REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015
Garantie	333	323
Stocks	302	309
Engagements de retraite	87	97
Créances	20	44
Engagements de reprise	325	343
Risques et charges divers	16	52
TOTAL	1 083	1 168

C.4.2. DOTATIONS AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015
Garantie	452	315
Stocks	333	323
Engagements de retraite	89	92
Créances	18	18
Engagements de reprise	346	337
Risques et charges diverses	33	19
TOTAL	1 271	1 104

C.5. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les produits des titres et créances rattachées comprennent principalement les dividendes reçus des filiales et participations (cf. note F.7) d'un montant de 594 millions d'euros (485 millions d'euros en 2015).

Les dotations aux provisions concernent la dépréciation des titres Fond Avenir Automobile pour 18 millions d'euros et Renault South Africa pour 12 millions d'euros et Mais pour 4 millions d'euros. En 2015, les dotations aux provisions relatives aux dépréciations des titres concernaient principalement Alliance Rostec Auto BV pour 318 millions d'euros (cf. Note A), et la charge de désactualisation des engagements de retraite pour 20 millions d'euros.

Les reprises de provisions concernent principalement la dépréciation des titres Alliance Rostec Auto BV pour 22 millions d'euros, Renault Algérie Production pour 8 millions d'euros et la dépréciation des dividendes à recevoir de Renault Argentine pour 8 millions d'euros et Renault Venezuela pour 3 millions d'euros. En 2015, les reprises de provisions concernaient principalement les reprises de dépréciation sur les titres Teksid pour 51 millions d'euros et Negocios de la Automoción pour 9 millions d'euros.

C.6. PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE

En 2016, le poste inclut une perte de change de 360 millions d'euros (488 millions d'euros en 2015) et un gain de change de 361 millions d'euros (508 millions d'euros en 2015). Les principales devises concernées sont le rouble russe, le dollar américain, le won coréen, le yen japonais, la livre sterling, le peso mexicain et le peso argentin.

C.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits financiers nets de 18 millions d'euros (165 millions d'euros en 2015) comprennent principalement les intérêts versés en rémunération des comptes courants à Renault SA pour 25 millions d'euros (63 millions d'euros en 2015), une reprise nette aux provisions pour dépréciation du prêt AVTOVAZ JSC de 58 millions d'euros (dotation de 100 millions d'euros en 2015 - cf. Note A), une charge de désactualisation de 14 millions d'euros (7 millions en 2015) concernant la provision sur le véhicule électrique, une charge de désactualisation des engagements de retraite de 23 millions d'euros et des produits financiers de 24 millions d'euros (10 millions d'euros en 2015) distribués par le Fonds Commun de Placement à Risque, Fonds Avenir Automobile (cf. Note D.6).

C.8. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits exceptionnels de l'exercice 2016 comprennent notamment :

- le produit de cession des immobilisations incorporelles et corporelles pour 87 millions d'euros (53 millions d'euros en 2015),
- des produits de cession d'immobilisations financières pour 1 million d'euros (175 millions en 2015) qui concernent la cession des titres Renault Venezuela CA,
- une reprise d'amortissements dérogatoires de 111 millions d'euros (115 millions d'euros en 2015),
- une reprise de provision concernant la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs pour 146 millions d'euros (185 millions d'euros en 2015),
- Des reprises de provision dépréciation client de 315 millions d'euros concernant les clients Russes AVTOVAZ JSC, Lada Image et UAG et de 2 millions d'euros au titre du risque Iran (17 millions d'euros en 2015),
- une reprise de provision pour risques et charges concernant le véhicule électrique pour 45 millions d'euros (32 millions en 2015),
- un transfert de charge exceptionnel de 16 millions d'euros concernant l'indemnisation d'un sinistre sur le port de Tianjin en Chine (85 millions en 2015).

Les charges exceptionnelles de l'exercice 2016 comprennent notamment :

- les provisions et coûts de restructuration pour 305 millions d'euros concernant principalement la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs (165 millions d'euros en 2015). Les coûts et provisions de 2016 comprennent notamment 196 millions d'euros au titre de l'accord « contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France », signé en mars 2013, qui élargissait le dispositif de Dispense d'Activité en fin de carrière et 87 millions d'euros de provisions concernant le nouvel accord « Renault France CAP 2020 – contrat d'Activité pour une Performance durable » signé le 13 janvier 2017 qui prévoit la poursuite du dispositif de Dispense d'Activité Carrières Spécifiques,
- une subvention accordée pour 36 millions d'euros (36 millions d'euros en 2015),
- la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées et mises au rebut pour 77 millions d'euros (44 millions d'euros en 2015) (Note 11),
- la valeur comptable des immobilisations financières cédées pour 7 millions d'euros (240 millions en 2015) qui concerne la cession des titres Renault Venezuela CA,
- une dotation aux amortissements dérogatoires de 170 millions d'euros (128 millions d'euros en 2015),
- des provisions pour risques de 2 millions d'euros (22 millions en 2015) et des coûts de 13 millions d'euros (14 millions d'euros en 2015) concernant le véhicule électrique,
- des charges de 7 millions d'euros liées à des abandons de projets (14 millions en 2015),
- En 2015, les charges exceptionnelles comprenaient une dotation aux provisions pour dépréciation des créances clients AVTOVAZ JSC de 315 millions d'euros (cf. Note A).

C.9. IMPOT SUR LES BENEFICES

RENAULT s.a.s filiale française détenue à 100% par Renault SA, verse directement à celle-ci le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elle est redevable dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui les lie. RENAULT s.a.s comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Les déficits ne sont imputables sur le bénéfice imposable que dans la limite d'un montant d'1 million d'euros majoré de 50 % du bénéfice imposable excédant ce premier montant.

La dette d'impôt de l'année sur Renault SA s'élève à 3 millions d'euros.

La charge d'impôt afférente à l'exercice est ventilée comme suit :

(en millions d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts					Résultat net	
		Théorique	compensation	Crédit généré	Crédit d'impôt	Charge d'impôt nette	Théorique	Comptable
Résultat taux normal	1 242	119	(71)		(63)	(15)	1 186	1 257
Résultat taux réduit	294	45			(26)	19	274	274
Résultat taux zéro	24						24	24
Résultat exceptionnel taux normal	100	22				22	78	78
Résultat exceptionnel taux réduit								
Impôts - retenues à la source		37				37		(37)
Provision pour risques fiscaux		(14)				(14)		14
Impôts sur exercices antérieurs								
TOTAL	1 660	209	(71)	0	(89)	49	1 562	1 610

La charge nette d'impôt du compte de résultat 49 millions d'euros comprend la charge d'impôt de l'exercice de 116 millions d'euros, les crédits d'impôts de l'année à hauteur de 89 millions d'euros (dont le Crédit Impôt Recherche pour 47 millions, les crédits d'impôts étrangers pour 37 millions et la réduction d'impôt Mécénat pour 5 millions), des charges de retenues à la source pour 37 millions d'euros et une reprise nette de provisions pour risques fiscaux de 14 millions.

La créance future d'impôt s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2016		2015		Variation	
	Actif (1)	Passif (2)	Actif (1)	Passif (2)	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provisions pour risques et charges	534		537			(3)
Autres	141		271			(130)
Opérations à taux réduit						
Produits non taxables temporairement						
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées	21	(15)	11	(38)	10	23
TOTAL	696	(15)	819	(38)	(123)	23

(1) correspond à un crédit futur d'impôt

(2) correspond à une charge future d'impôt

Les provisions pour risques et charges, non déductibles au moment de leur dotation, concernent essentiellement les provisions pour engagements de retraite et autres avantages au personnel long terme, les provisions concernant les mesures d'adaptation d'effectifs, les provisions concernant le véhicule électrique et certaines provisions pour garantie.

Les déficits reportables de RENAULT s.a.s au 31 décembre 2016 s'élèvent à 13 133 millions d'euros.

D. ANALYSE DU BILAN ACTIF

D.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les variations des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et logiciels	524	143	(61)	606
TOTAL	524	143	(61)	606

Les variations des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et logiciels	358	74	(54)	378
TOTAL	358	74	(54)	378

Les variations des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	15			15
Constructions	391	24	(2)	413
Outils spécifiques	6 428	337	(136)	6 629
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	827	28	(16)	839
Autres immobilisations corporelles	361	62	(44)	379
Immobilisations corporelles en cours	28	6	1	35
Avances et acomptes	94	(55)		39
TOTAL	8 144	402	(197)	8 349

Les variations des amortissements et provisions relatifs aux immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Terrains	4	1		5
Constructions	237	16	(2)	251
Outils spécifiques	5 493	295	(86)	5 701
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	743	19	(15)	747
Autres immobilisations corporelles	229	38	(22)	245
TOTAL	6 706	369	(125)	6 949

Les acquisitions d'actifs immobilisés proviennent d'achats externes au Groupe pour 90 % et de production interne pour le reste. Les diminutions d'actifs correspondent à 60 % de désinvestissements sur actifs amortis, 20 % à des ventes externes et 20% à des cessions intra-groupe.

Les cessions des immobilisations corporelles et les mises au rebut de l'exercice représentent 197 millions d'euros en valeur brute (149 millions d'euros en 2015). Ces cessions ont permis de dégager une plus-value nette de 10 millions d'euros (8 millions d'euros de plus-value en 2015).

D.2. CREDIT-BAIL ET LOCATION LONGUE DUREE

Les terrains, immeubles, biens d'équipements et matériels faisant l'objet de contrats de crédit-bail ou de location longue durée auprès des sociétés immobilières du Groupe seraient comptabilisés pour les valeurs suivantes s'ils étaient détenus en pleine propriété :

Montants estimés (en millions d'euros)	Valeurs historiques	Dotations aux amortissements de l'exercice	Valeurs nettes cumulées	Valeurs nettes
Terrains				
Constructions	14	(1)	(4)	10
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL	14	(1)	(4)	10

Les biens ayant fait l'objet d'apport ou cessions-bails à des filiales immobilières du Groupe sont repris dans la colonne « valeurs historiques » pour leurs anciennes valeurs dans les comptes de RENAULT s.a.s. Les amortissements pratiqués par RENAULT s.a.s sur ces biens jusqu'à leur cession figurent dans le tableau ci-dessus dans les amortissements cumulés.

Pour les terrains et constructions, les engagements résiduels de crédit-bail et de location longue durée sont les suivants :

Redevances et loyers payés	Redevances de crédit-bail restant à payer			Total restant à payer
	à moins d'un an	entre 1 an et 5 ans	à plus de 5 ans	
8	1			1

D.3. PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Reclassement (3)	Montant en fin d'exercice (4)
Total valeurs brutes	10 422	645		114	11 180
TOTAL NET	10 422	645		114	11 180

(1) Les principales augmentations concernent la participation à l'augmentation de capital de la société Alliance Rostec Auto BV pour 14 850 millions de roubles soit 217 millions d'euros et l'actualisation de la valeur d'équivalence des titres pour 428 millions d'euros.

(2) Néant

(3) Le reclassement concerne les filiales Renault Sport Racing pour 1 million d'euros et Alliance Rostec Auto BV pour 113 millions d'euros qui sont entrées dans le périmètre de consolidation du groupe en 2016.

(4) Les participations évaluées par équivalence sont recensées dans la note F.7.

D.4. AUTRES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Reclassement (3)	Dotations (4)	Reprises (5)	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes	1 203	29		(848)			384
Provisions pour dépréciation	(1 023)			735	(4)	30	(263)
TOTAL NET	180	29		(114)	(4)	30	121

(1) Les augmentations portent principalement sur l'acquisition de la société PI-VI Ricambi S.r.l pour 14 millions d'euros, de Sylphéo pour 3 millions d'euros, des prises de participation dans les sociétés Devialet pour 8 millions d'euros et Chronocam pour 1 million d'euros et la participation à l'augmentation de capital de la société S2R pour 3 millions d'euros.

(2) Néant

(3) Le reclassement est lié à l'entrée dans le périmètre de consolidation du groupe en 2016 de la filiale Renault Sport Racing pour 1 million d'euros et d'Alliance Rostec Auto BV pour 113 millions d'euros.

(4) Les principales dotations concernent la dépréciation des titres Mais pour 4 millions d'euros.

(5) Les principales reprises concernent la dépréciation des titres Alliance Rostec Auto BV pour 22 millions d'euros et Renault Algérie Production pour 8 millions d'euros.

Au 31 décembre 2016, les « autres participations » sont les suivantes :

(en millions d'euros)	% de détention	2016		2015	
		Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
ALLIANCE ROSTEC AUTO BV					91
MAIS	49,00	201	(138)	63	66
MOBILIZ INVEST	100,00	5	0	5	5
JTEKT - KOYO STEERING EUROPE	2,97	4		4	4
ILR	99,78	3		3	3
BLUEALLIANCE	25,00	2		2	2
HUNGARIA ALLIANCE LOGISTICS	99,98	2	0	2	2
RENAULT ASIA PACIFIC HONG KONG	100,00	2		2	2
OTOMOTIV SANAYA	100,00	1	(1)	0	1
S2R	100,00	3		3	1
RENAULT ALGÉRIE PRODUCTION	49,00	10	(2)	8	1
PI-VI RICAMBI S.r.l	95,10	14		14	0
RENAULT PARS	51,00	81	(81)	0	0
RENAULT SOUTH AFRICA	40,00	15	(15)	0	0
SYLPHEO	100,00	3		3	0
DEVIALET	2,38	8		8	0
RENAULT SPORT RACING					1
AUTRES		30	(26)	4	1
TOTAL		384	(263)	121	180

D.5. CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Avances capitalisables	1	179		180
Prêts	255	284	(53)	487
Dividendes à recevoir	66	97	(81)	82
Autres	1		(1)	
Total valeurs brutes	323	560	(135)	749
Provisions pour dépréciation	(114)	(42)	112	(44)
TOTAL NET	209	518	(23)	705

L'augmentation des avances capitalisables concerne la société Alliance Rostec Auto BV pour 11 650 millions de roubles soit 179 millions d'euros.

Les diminutions des prêts concernent la SCI Plateau de Guyancourt (20 millions d'euros) et Revoz (33 millions d'euros).

Les augmentations des prêts concernent principalement les sociétés Renault SA (209 millions d'euros), Renault Portuguesa (9 millions d'euros), Vehicules Distributors Australia (27 millions d'euros), Avtovaz et ses filiales (39 millions d'euros).

Les augmentations sur les dividendes à recevoir portent sur les quotes-parts des résultats 2016 à recevoir pour les SNC pour un montant de 73 millions d'euros (SNC R-DREAM pour 24 millions d'euros, SNC I-DVE pour 20 millions d'euros,

SNC Cléon pour 13 millions d'euros, SNC Douai pour 7 millions d'euros, SNC Flins pour 5 millions d'euros et SNC Sandouville pour 4 millions d'euros), ainsi que les dividendes Sofasa pour 21 millions d'euros et Renault Chine pour 3 millions d'euros.

Les diminutions sur les dividendes à recevoir concernent principalement les paiements des quotes-parts des résultats des SNC pour 49 millions d'euros (principalement SNC R-DREAM pour 24 millions d'euros, SNC I-DVE pour 15 millions d'euros, SNC Cléon pour 10 millions d'euros) et les dividendes Renault Chine pour 20 millions d'euros, Renault Argentine pour 9 millions d'euros et Renault Venezuela pour 3 millions d'euros.

La diminution des provisions pour dépréciation concerne les reprises de dépréciation du prêt Avtovaz JSC pour 100 millions d'euros (cf. note A) et des dividendes Renault Argentine pour 9 millions d'euros et Renault Venezuela pour 3 millions d'euros.

L'augmentation des provisions pour dépréciation porte principalement sur la dépréciation du prêt AVTOVAZ JSC pour 42 millions d'euros. (cf. note A).

D.6. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Fonds Avenir Automobile (note D6.1)	200			200
Fonds Partech Growth et Partech Entrepreneur II (note D6.2)	27	10		37
Total autres titres immobilisés	227	10	0	237
Prêts effort construction	96	14	(16)	94
Autres prêts	83	284	(359)	8
Total des prêts (note D6.3)	179	298	(375)	102
Dépôts de garantie	12		(1)	11
Total valeurs brutes autres immobilisations financières	418	308	(376)	350
Provisions pour dépréciation des autres titres immobilisés (note D6.1 et D6.2)	(53)	(18)		(71)
Provisions pour dépréciation des prêts (note D6.3)	(22)		4	(18)
TOTAL NET	343	290	(372)	261

D.6.1. FONDS AVENIR AUTOMOBILE – FAA (EX FMEA)

Dans les autres titres immobilisés figure la participation dans le FAA (Fonds Avenir Automobile). Le FAA est un Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR) qui a pour objectif d'investir dans des équipementiers stratégiques pour la filière automobile et rentables à moyen terme. Il pourra intervenir dans une entreprise seul ou préférentiellement en co-investissement avec d'autres investisseurs. L'objectif principal du Fonds est de contribuer au développement et à la consolidation des équipementiers, afin de faire émerger des équipementiers plus grands, plus rentables et capables de nouer des partenariats durables avec les constructeurs.

Le FAA est souscrit à parts égales entre RENAULT s.a.s, Peugeot SA et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

RENAULT s.a.s a souscrit aux parts du FAA pour un montant de 200 millions d'euros (correspondant à 200 000 parts de 1 000 euros). Depuis la souscription, RENAULT s.a.s a versé 142 millions d'euros (dont 13 millions d'euros sur l'année 2016).

Le calcul de la valeur liquidative des parts du FAA s'est traduit par la comptabilisation d'une dépréciation du fonds d'un montant de 71 millions d'euros au 31 décembre 2016 (contre 52 millions à fin 2015)

D.6.2. FONDS PARTECH GROWTH PARTECH ENTREPRENEUR II ET PARTECH INTERNATIONAL VENTURES VII

Partech Growth est un fonds professionnel de capital d'investissement (FPCI) dont RENAULT s.a.s s'est engagé à souscrire 2 500 parts (class A) pour un montant de 25 millions d'euros sur 5 ans. Les versements seront appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Venture en fonction des opportunités d'investissement.

En 2015, RENAULT s.a.s s'est engagé à souscrire 200 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur II pour un montant de 2 millions d'euros. Les versements seront appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

En 2016, RENAULT s.a.s s'est engagé à souscrire 900 parts (class A) et 100 parts (class B) au fonds Partech International Ventures VII pour un montant de 10 millions d'euros. Les versements seront appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

L'objet de ces FPCI est le développement des activités avec des start-ups innovantes dans les domaines du digital, des technologies de l'information et de la communication.

Depuis la souscription, RENAULT s.a.s a versé 12,3 millions d'euros (dont 4,4 millions d'euros sur l'année 2016) à ces trois fonds. Le calcul de la valeur liquidative des parts de ces fonds s'est traduit par la comptabilisation d'une dépréciation d'un montant de 1 million d'euros au 31 décembre 2016 (contre 1 million d'euros en 2015).

D.6.3. PRETS

Les prêts sont constitués de 94 millions d'euros de prêts versés aux organismes collecteurs de l'effort construction (96 millions d'euros en 2015), dépréciés à hauteur de 15 millions d'euros (19 millions en 2015). Les mouvements sur les autres prêts proviennent essentiellement du renouvellement de ces prêts, du remboursement par la société Argentine Oroplata S.A. de son prêt de 60 millions de dollars américains soit 55 millions d'euros, du remboursement par la société Compañía Argentina de Granos S.A de son prêt de 20 millions de dollars américains soit 18 millions d'euros.

D.7. STOCKS ET EN COURS

(en millions d'euros)	2016			2015		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes
Matières premières et autres approvisionnements	365	(68)	297	301	(52)	249
En-cours de production	153	0	153	142	(1)	141
Produits intermédiaires et finis	923	(142)	781	669	(125)	544
TOTAL	1 441	(210)	1 231	1 112	(178)	934

La variation des valeurs brutes (+329 millions d'euros) s'explique par l'augmentation des stocks de véhicules neufs et d'occasion (+240 millions d'euros), des produits de fabrication (+35 millions d'euros), des en-cours de production (+11 millions d'euros), des stocks d'emballages (+29 millions d'euros) et des pièces de rechange (+14 millions d'euros). Les dépréciations des stocks ont augmenté de 32 millions d'euros (dont 15 millions sur les stocks d'emballages et les en-cours de production et 17 millions sur les véhicules et pièces de rechange).

D.8. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ils s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015
Clients		
France	536	306
Etranger	2 069	1 685
Total	2 605	1 991
Clients douteux		
France	16	16
Etranger	1 075	1 014
Total	1 091	1 030
Factures à établir	597	518
Total	597	518
Provisions pour dépréciation	(711)	(1 034)
TOTAL NET	3 582	2 505

Ce poste exclut les créances sur le réseau de distribution et les créances sur la clientèle qui font l'objet d'une cession aux sociétés de financement des ventes du Groupe Renault ou à des tiers externes au Groupe dans le cadre par exemple d'une convention d'escompte ou d'affacturage. Les cessions de créances France et Export (hors réseau de distribution) sont de 569 millions d'euros au 31 décembre 2016 (610 millions d'euros en 2015).

En raison des sanctions économiques imposées à l'Iran, la totalité de l'exposition aux risques Iran a été dépréciée en 2013, entraînant la constitution de 726 millions d'euros de provisions pour dépréciation clients. Au 31 décembre 2016, le montant de la dépréciation des créances Iran au bilan est de 697 millions d'euros.

Les provisions pour dépréciations concernant le client AVTOVAZ JSC, dotées à hauteur de 315 millions d'euros au 31 décembre 2015, ont été intégralement reprises au 31 décembre 2016 (cf. note A)

Toutes les créances clients et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an.

D.9. AUTRES CREANCES

Les autres créances sont à échéance à moins d'un an et comprennent principalement des créances de nature fiscale et sociale.

(en millions d'euros)	2016	2015	Variation
Personnel	13	15	(2)
Fournisseurs débiteurs	94	63	31
Etat, créance de TVA	550	391	159
Comptes courants filiales	9	23	(14)
Etat créances d'Impôts	247	287	(40)
Etat produit à recevoir	2	2	
Autres	123	109	14
Total brut	1 038	890	148
Dépréciation	(51)	(46)	(5)
TOTAL NET	987	844	143

Les créances d'impôts (247 millions d'euros) comprennent le Crédit d'Impôt Recherche des années 2013 à 2015 (150 millions d'euros), le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi 2013 à 2016 (96 millions d'euros) et le crédit d'impôt apprentissage et famille 2016 (1 million d'euros).

D.10. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif comprennent :

- des charges constatées d'avance pour 453 millions d'euros (397 millions d'euros au 31 décembre 2015).
- des écarts de conversion actif pour 44 millions d'euros (111 millions d'euros au 31 décembre 2015).

L'augmentation des charges constatées d'avance est principalement liée à l'étalement sur la période des services rendus de la refacturation par Renault SA des coûts des plans de stocks options et actions gratuites attribués au personnel (116 millions d'euros en 2016 contre 90 millions en 2015) et au suivi des contrats avec nos partenaires Nissan et Fiat notamment (118 millions en 2016 contre 65 millions).

Les échéances des comptes de régularisation actif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2016	2015
Part à moins d'un an	305	366
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	192	142
TOTAL	497	508

E. ANALYSE DU BILAN PASSIF

E.1. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Solde en début d'exercice	Affectation du résultat	Distribution	Augmentations	Diminutions	Résultat de l'exercice	Solde en fin d'exercice
Capital	534						534
Prime d'apports	2 070						2 070
Réserve légale	53						53
Autres réserves	1						1
Ecart d'équivalence	1 562			428			1 990
Report à nouveau	(1 397)	(38)					(1 435)
Résultat de l'exercice	(38)	38				1 610	1 610
Provisions réglementées	365			171	(111)		425
TOTAL	3 150	0		599	(111)	1 610	5 248

Le capital de RENAULT s.a.s est composé de 35 012 532 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros.

L'affectation du résultat de l'exercice 2015, décidée par l'Associé Unique le 29 avril 2016 s'est traduite par la mise en report à nouveau du déficit.

E.2. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL A LONG TERME

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent essentiellement des salariés en activité.

Les régimes, mis en place pour couvrir ces avantages, sont, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

S'agissant des régimes à cotisations définies, la société verse des cotisations assises sur les salaires aux organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Pour 2016, le montant des cotisations s'élève à 257 millions d'euros. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

S'agissant des régimes à prestations définies, ces derniers donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, un régime de retraite supplémentaire et d'autres avantages à long terme (Médailles du travail).

Indemnités de départ à la retraite et assimilées

L'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite et assimilées s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015
Solde à l'ouverture	851	835
Coût normal (1)	68	65
Interêts sur la dette	23	20
Rentabilité des actifs	(1)	(3)
Amortissements des écarts actuariels	21	28
Prestations payées et contributions versées	(87)	(94)
Coût des services passés		
Solde à la clôture	875	851

(1) Le coût normal comprend l'accélération des droits acquis du personnel bénéficiant du dispositif de Dispense d'Activité et Dispense d'activité Carrière Spécifique pour 6 millions d'euros.

Comparaison de la valeur des engagements avec les provisions constituées

(En millions d'euros)

HYPOTHESES ACTUARIELLES au	31.12.16	31.12.15
Date de début de période	01/01/2016	01/01/2015
Date de fin de période	31/12/2016	31/12/2015
Duration	13 ans	13 ans
Taux d'actualisation	1,445%	1,906%
Taux d'augmentation des salaires	2,7%	2,7%
Taux de rendement des actifs de couverture	3,0%	3,0%
Age de départ à la retraite	60 à 65 ans	60 à 65 ans
ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE		
	2016	2015
Dettes actuarielles à l'ouverture	1 286	1 343
Coût normal	68	65
Intérêts sur la dette	23	20
Ecart actuariels	81	(45)
Autres		
Prestations payées	(89)	(97)
Réduction liquidation de régime		
Dettes actuarielles à la clôture	1 369	1 286
ÉVOLUTION DES ACTIFS DE COUVERTURE		
	2016	2015
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	45	45
Rendement espéré des actifs	1	3
Cotisations payées par l'entreprise		
Pertes et (gains) actuariels	(2)	(1)
Prestations payées	(3)	(2)
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	41	45
COUVERTURE FINANCIÈRE		
	2016	2015
Couverture financière du plan	1 328	1 242
Stock de (pertes) et gains actuariels non reconnus	(453)	(391)
Provision au 31-déc	875	851
COÛT SUR LA PÉRIODE		
	2016	2015
Coût normal	68	65
Intérêt sur la dette	23	20
Rendement espéré des actifs	(1)	(3)
Amortissements des pertes et (gains) actuariels	21	28
Coût sur la période	111	110

Les engagements partiellement financés sont relatifs au régime de retraite supplémentaire et s'élèvent à 118 millions d'euros au 31 décembre 2016. Le solde des engagements n'est pas préfinancé.

Les actifs de couverture du régime de retraite supplémentaire ne sont pas investis en instruments financiers émis par RENAULT s.a.s.

E.3. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (HORS ENGAGEMENTS DE RETRAITE)

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises avec consommation	Reprises sans consommation	Transferts	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques filiales	15	12				27
- Part à moins d'un an						
- Part à plus d'un an	15	12				27
Provisions pour coûts de restructuration et mesures d'adaptation des effectifs	320	156	(146)	(1)		329
- Part à moins d'un an	140	74	(145)	(1)	71	138
- Part à plus d'un an	180	82			(71)	191
Provisions pour garantie	607	452	(333)			726
- Part à moins d'un an	288	239	(333)		119	313
- Part à plus d'un an	319	213			(119)	413
Autres provisions pour risques et charges	751	412	(430)	(71)		662
- Part à moins d'un an	544	375	(341)	(41)		536
- Part à plus d'un an	207	37	(88)	(29)		126
TOTAL	1 693	1 031	(909)	(72)		1 744
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation		811	(664)	(11)		
- financières		53	(85)			
- exceptionnelles		162	(160)	(39)		
- impôt sur les bénéfices		5		(22)		

La provision pour restructuration comprend essentiellement une provision relative à la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs.

Les autres provisions comprennent essentiellement 34 millions d'euros de provisions constituées dans le cadre de l'application de la directive européenne relative aux véhicules et batteries hors d'usage (21 millions d'euros en 2015), 316 millions d'euros de provisions sur les Ventes Avec Engagement de Reprise (295 millions d'euros en 2015), 170 millions d'euros de provisions pour risques sur le véhicule électrique (199 millions d'euros en 2015) et 4 millions d'euros de provision de perte de change (84 millions d'euros en 2015).

Chacun des litiges connus dans lesquels RENAULT s.a.s est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

E.4. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

E.4.1. EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En 2016, le solde créditeur de la banque s'élève à 1 millions d'euros.

E.4.2. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts sont contractés principalement auprès de sociétés du Groupe et sont rémunérés aux taux du marché. Ils ont tous une échéance inférieure à un an et ne comprennent pas d'intérêts courus au 31 décembre 2016. Aucun emprunt n'est assorti de sûretés réelles.

Le poste comprend principalement 42 millions d'euros de dettes vis-à-vis de la filiale Renault Slovénie et 12 millions d'euros de dettes vis-à-vis de la société Renault SA.

E.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES ET AUTRES DETTES

E.5.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an.

(en millions d'euros)	2016	2015
Fournisseurs	3 400	2 742
Fournisseurs effets à payer	716	793
Fournisseurs factures à recevoir	3 112	2 571
TOTAL	7 228	6 106

E.5.2. AUTRES DETTES

(en millions d'euros)	2016	2015
Avances et acomptes reçus sur commandes	24	18
Comptes clients créditeurs et RRR à accorder	1 920	1 465
Autres	20	25
TOTAL	1 964	1 508

E.6. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Ce poste comprend :

- des produits constatés d'avance pour 1 606 millions d'euros (1 413 millions d'euros au 31 décembre 2015).
- des écarts de conversion passif pour 52 millions d'euros (31 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Les échéances des comptes de régularisation passif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2016	2015
Part à moins d'un an	743	681
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	915	763
TOTAL	1 658	1 444

L'augmentation des produits constatés d'avance est liée au suivi des contrats en partenariat (Nissan et Daimler principalement).

F. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

F.1. INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIETES LIEES

Sont considérées comme liées, les entreprises susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable. Les transactions avec les sociétés liées sont conclues à des conditions normales et courantes.

(en millions d'euros)	2016		2015	
	Montant total	Dont sociétés liées	Montant total	Dont sociétés liées
Créances clients et comptes rattachés	4 293	2 612	3 539	2 907
Autres créances	1 038	80	890	369
Emprunts et dettes financières divers	55	53	1 390	1 360
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 228	3 196	6 106	2 736
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	425	0	423	6
Autres dettes	1 964	684	1 508	596
Produits des titres et créances rattachées	611	600	496	496
Reprises de provisions financières	230	9	117	17
Intérêts perçus et autres produits assimilés	27	0	12	
Intérêts versés et autres charges assimilées	(34)	30	(73)	68

F.2. TRANSACTIONS AVEC L'ETAT ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Dans le cadre de son activité, RENAULT s.a.s réalise des transactions avec l'Etat et des entreprises publiques UGAP, EDF, La Poste. Ces opérations sont effectuées à des conditions normales et courantes et représentent un chiffre d'affaires de 326 millions d'euros en 2016 (250 millions d'euros en 2015) et une créance au 31 décembre 2016 de 97 millions d'euros (70 millions d'euros au 31 décembre 2015).

F.3. EFFECTIFS

Les effectifs moyens sur l'exercice au 31 décembre 2016 s'analysent comme suit :

(en nombre de personnes)	2016	2015
Apprentis	1 384	1 190
Agents de production	8 717	8 986
Employés, techniciens et agents de maîtrise	10 404	10 803
Cadres	10 414	10 081
TOTAL	30 919	31 060

F.4. INFORMATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Le montant global des rémunérations allouées aux membres des organes de direction de la société ainsi que les montants des engagements contractés pour pensions de retraite à leur profit sont indiqués dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe Renault.

F.5. AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Les « engagements hors bilan » se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015
<u>Autres engagements reçus</u>	445	514
Avals, cautions et garanties	271	185
Ventes à terme de matières		116
Commandes fermes d'immobilisations	174	213
TOTAL	445	514
<u>Engagements donnés à des entreprises liées</u>	137	124
Achats à terme de matières	136	116
Epone redevances en cours	1	8
<u>Autres engagements donnés</u>	1 580	1 723
Avals, cautions et garanties	55	258
Hypothèques, nantissements et autres sûretés	0	2
Commandes fermes d'immobilisations	174	213
Engagements de reprises de véhicules	1 251	1 058
Engagements de locations	99	135
Autres engagements hors bilan donnés	1	57
TOTAL	1 717	1 847
<u>Engagements financiers auprès d'entreprises liées</u>		
Achats à terme de devises	32	74
Ventes à terme de devises	31	75

Les avals, cautions et garanties donnés concernent essentiellement les garanties données aux organismes financiers, en France et à l'étranger, au titre des emprunts contractés par les filiales du Groupe.

Les opérations de vente de devises à terme sont associées à la couverture des prêts accordés aux filiales.

La direction des Achats de RENAULT s.a.s peut être amenée à couvrir en partie son risque sur les matières premières à l'aide d'instruments financiers tels que des achats de swaps, options d'achat et de tunnels. Ces couvertures sont liées à des opérations physiques d'achat pour les besoins des usines concernées. Elles sont contraintes par des limitations en volume, durée et seuils de prix. Au 31 décembre 2016, les opérations de couverture de matières premières en cours se rapportent à des achats futurs d'aluminium, de palladium, de platine, de plomb, de cuivre et de nickel.

F.6. APPARTENANCE A UN GROUPE

Les comptes de RENAULT s.a.s (détenue à 100 % par Renault SA) sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du groupe Renault.

F.7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(En millions d'euros)

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau (1)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur inventaire des titres détenus
<u>PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE</u>				
Auto Chassis International	105	3	100	111
Alliance Rostec	496	(838)	100	323
Renault Russie	106	184	100	269
Cornecanica	16	45	100	52
IDVU	3	14	100	36
Immobilière d'Epone	44	5	55	337
Maubeuge Construction Automobile	9	1	100	26
Oyak Renault	3	9	51	261
RCI Banque	100	1 738	100	4 014
Renault Algérie	9	69	100	114
Renault Argentine	36	21	99	222
Renault Belgique Luxembourg	19	90	100	115
Renault Commercial Do Brasil	3	1	2	0
Renault Croatie	0	5	100	5
Renault Développement Industriel et Commercial	0	0	100	1 216
Renault Do Brasil	366	128	100	78
Renault Environnement	14	(6)	100	(12)
Renault Espana	127	887	100	1 108
Renault Finance	140	476	100	796
Renault India Private Limited	357	(194)	16	(1)
Renault Industrie Belgique	4	6	100	17
Renault Italia	3	24	100	13
Renault Commerce Maroc	5	18	80	53
Renault Mécanique Roumanie	79	2	99	86
Renault Mexico	34	5	100	38
Renault Nissan Bulgarie	0	12	100	10
Renault Nissan Deutschland AG	11	11	60	34
Renault Nissan Nederland	2	11	60	11
Renault Nissan Österreich GMBH	5	2	100	18
Renault Nissan Portuguesa	38	8	72	100
Renault Nissan Romania	1	1	100	16
Renault Nordic	0	(0)	100	20
Renault Retail Group	100	(24)	100	(178)
Renault Slovénie	1	0	100	4
Renault Tanger Exploitation	42	2	100	92
Renault Tanger Méditerranée	210	0	100	204
Renault Technologie Roumanie	85	2	51	49
Renault UK	3	11	60	12
Renault Ukraine	0	0	100	6
REVOZ	55	8	100	168
SCI Guyancourt	1	160	99	303
SCIA	124	14	100	145
Sicofram	331	33	100	304
SIRHA	40	11	100	50
SNC I-DVE	0	0	100	5
SNC R-DREAM	10	0	99	11
SNC Renault Cléon	28	0	99	83
SNC Renault Douai	30	0	99	109
SNC Renault Flins	15	(11)	99	67
SNC Renault Sandouville	15	(5)	99	113
Société de Transmissions Automatiques	12	1	100	16
Société des Automobiles Alpine	4	2	100	19
Sodicam 2	1	0	100	5
Sofasa	1	4	72	62
Sofrastock International	2	(1)	100	5
Somaca	6	51	71	56
SOVAB	8	(37)	100	(1)
Autres (dont Renault Beijing : +13 M€ / Fonderie de Bretagne : -53 M€ / Renault Irlande : +10 M€ / Renault Samara : +5 M€ / Renault Suisse +13 M€)				(12)
TOTAL PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE				11 180

(1) avant affectation du résultat

(En millions d'euros)

Sociétés	Prêts et avances consentis par RENAULT s.a.s et non remboursés	Chiffre d'affaires HT 2016	Bénéfice net ou perte 2016	Engagements Hors Bilan donnés	Dividendes encaissés par RENAULT s.a.s en 2016
<u>PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE</u>					
Auto Chassis International		715	17	0	19
Alliance Rostec			23		
Renault Russie		1 274	(35)		
Cormecanica		0	(8)		
IDVU		131	18		12
Immobilière d'Epone		42	56	1	7
Maubeuge Construction Automobile		199	3	1	2
Oyak Renault		3 430	(2)		48
RCI Banque		819	380		
Renault Algérie		744	28		
Renault Argentine		1	61		92
Renault Belgique Luxembourg		154	11	0	16
Renault Commercial Do Brasil		119	5		0
Renault Croatie		128	2		1
Renault Développement Industriel et Commercial		0	(0)		
Renault Do Brasil		5 298	95		
Renault Environnement			(4)		
Renault Espana		8 558	92		69
Renault Finance			60		51
Renault India Private Limited		1 047	(34)		
Renault Industrie Belgique		1	(0)	1	
Renault Italia		2 969	10		10
Renault Commerce Maroc		693	17		12
Renault Mécanique Roumanie		162	3		0
Renault Mexico		304	(1)		
Renault Nissan Bulgarie		147	4		5
Renault Nissan Deutschland AG		1 263	29		11
Renault Nissan Nederland		947	6		
Renault Nissan Österreich GMBH		601	5		4
Renault Nissan Portuguesa	12	573	6	10	8
Renault Nissan Romania		570	7		8
Renault Nordic		0	0		9
Renault Retail Group		4 725	(17)	0	
Renault Slovénie		440	2		5
Renault Tanger Exploitation		2 266	45		39
Renault Tanger Méditerranée		89	2	0	3
Renault Technologie Roumanie		174	6		3
Renault UK		1 779	10		12
Renault Ukraine		0	4		
REVOZ	10	1 080	16		25
SCI Guyancourt	85	57	22		
SCIA		8	6		18
Sicofram		2	9		18
SIRHA			(0)		
SNC I-DVE		120	20		16
SNC R-DREAM		119	25		24
SNC Renault Cléon		570	13	0	11
SNC Renault Douai		547	7	0	2
SNC Renault Flins		464	5	0	
SNC Renault Sandouville		341	4	0	
Société de Transmissions Automatiques		175	3		
Société des Automobiles Alpine		115	5		5
Sodicam 2		49	1		1
Sofasa		862	50	28	19
Sofrastock International		38	0	0	
Somaca		570	15		17
SOVAB		1 687	27	1	
Autres participations					

F.8. MENTIONS RELATIVES AUX PRINCIPALES PRISES DE PARTICIPATION

Les prises de participation effectuées dans l'exercice sont les suivantes :

Sociétés	Nombre de titres acquis	Montant de la transaction (en millions d'euros)	% de capital détenu	
			2016	2015
ALLIANCE ROSTEC	1 485 000 000	217	73,30%	50,00%
CHRONOCAM	6 625 000	1	6,47%	
DEVIALET	20 616	8	2,38%	
PI VI RICAMBI S.r.l	1	14	95,10%	
SYLPHEO	41 600	3	100,00%	
S2R	2 650	3	100,00%	100,00%

F.9. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dans le cadre de la procédure en cours sur le dossier « émissions », Renault a pris note, sans toutefois avoir pu à ce stade en obtenir confirmation officielle, de l'ouverture d'une information judiciaire. Cette nouvelle étape de la procédure indiquerait le souhait du Parquet de poursuivre les investigations. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes au 31 décembre au titre de cette procédure.

F.10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence du Groupe Renault mentionne cette information.

RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en millions d'euros)	2012	2013	2014	2015	2016
Situation financière en fin d'exercice					
Capital	534	534	534	534	534
Nombre d'actions	35 012 532	35 012 532	35 012 532	35 012 532	35 012 532
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	33 075	33 590	34 578	39 426	45 198
Résultat avant impôt, amortissements et provisions ⁽¹⁾	1 282	208	782	882	1 883
Impôt sur les bénéfices	(3)	53	24	6	(49)
Résultat après impôt, amortissements et provisions	1 082	(1 228)	(170)	(38)	1 610
Résultat distribué	1 095				
Résultat par action en euros					
Résultat avant impôt, amortissements et provisions ⁽¹⁾	36,62	5,94	22,34	25,18	53,79
Résultat après impôt, amortissements et provisions	30,92	(35,09)	(4,85)	(1,08)	45,99
Résultat net dilué par action	30,92	(35,09)	(4,85)	(1,08)	45,99
Dividende net attribué à chaque action	31,27				
Personnel					
Nombre de salariés ⁽²⁾	36 352	34 611	32 665	31 060	30 919
Montant de la masse salariale	1 760	1 747	1 633	1 647	1 709
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	709	615	528	565	580

(1) Les provisions sont constituées par les dotations de l'exercice, déduction faite des reprises de provisions devenues sans objet et des provisions utilisées.

(2) Effectifs moyens sur l'exercice